

Tirage : 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA

Bellevue 4

2608 Courtelary

032 944 18 18

FAC : 032 944 17 56

Délais de remise des publications

Sport, utile et paroisses : lundi soir

Rédac. et annonces : mercredi 9 h

Officiel : mardi 12 h

fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces

sur demande

ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel : 98 fr.

Réclame

ARRÊTEZ-VOUS

POUR LES ÉCO

L

IER·ES

Votre police

chemin-ecole.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Une soirée ludique pour découvrir des animaux fascinants

La Nuit des chauves-souris se tiendra à Sonceboz-Sombeval le vendredi 26 août.
Des spécialistes seront présents pour vous faire découvrir l'univers passionnant
de ces animaux, seuls mammifères doués du vol actif. Places limitées, inscrivez-vous !

La vingt-sixième édition de la Nuit internationale des chauves-souris se déroulera fin août dans toute la Suisse. Dans le Parc Chasseral, elle aura lieu le vendredi 26 août à Sonceboz-Sombeval, de 20 h à 22 h30. Le public de tout âge est invité, gratuitement, à une soirée interactive menée par des spécialistes sur ces fascinants mammifères volants, véritables révélateurs de la qualité biologique de la Suisse nocturne.

Animaux discrets et méconnus, les chauves-souris se dévoileront au cours d'une soirée pour petits et grands. Les spécialistes du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO) accueilleront le public par tous les temps dès 20 h avec une petite exposition, plusieurs films et un atelier pour les enfants avant de partir sur le terrain pour scruter l'arrivée des chauves-souris à la tombée de la nuit, si la météo le permet.

Informations pratiques

- Date et horaire : vendredi 26 août, 20h-22h30
- Départ/arrivée : administration communale de Sonceboz-Sombeval, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval
- Prix : gratuit (offert par le Parc Chasseral)
- Inscription obligatoire jusqu'au 26 août à midi auprès de saintimier@jurabernois.ch ou par téléphone au 032 942 39 42. Nombre de places limité.
- Plus d'informations auprès de Valéry Uldry, CCO Jura bernois,



Avec un peu de chance, les participants à cette soirée pourront voir de près certaines espèces de nos régions grâce aux spécialistes présents sur place, photo : Philippe Wagneur

valery.uldry@ecoptere.ch,
078 725 88 47

Dans la région proche, des rencontres avec les chauves-souris sont aussi organisées dans le Jura et le canton de Neuchâtel :

Saint-Ursanne

Vendredi 26 août, rendez-vous devant l'Office de l'Environnement à 20 h 15, ani-

mation gratuite et sans inscription. Organisation : Bat-Voulaint. Informations complémentaires sur <https://bat-voulaint.ch/nuit-chauves-souris/>

Neuchâtel

Samedi 27 août, de 20 h à 22 h. Inscription obligatoire. Détail des activités à retrouver sur : www.chiroptera-ne.ch
Organisation : Association Chiroptera Neuchâtel.

Complément le mercredi après-midi 31 août au Locle : bricolage pour les enfants. Informations complémentaires auprès de marianne.schmutz@ne.ch

Programme complet pour la Suisse romande : <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/cco/ndcs2021/>

| parc naturel régional chasseral

SOMMAIRE

Incivilités et autres à Orvin Le chantier ne laisse pas indifférent	3
Vols de drone dérangeants Dans le quartier du Cairli à Péry	5
Feta, tomates cerises et pâtes Notre recette vaut la peine d'être testée	9
Rentrée scolaire et circulation Rappel des règles à Courtelary	11
A Cormoret, c'est officiel ... le Cormo'Rock aura lieu en octobre	13
90 ans de Francis Loetscher La Roseraie lui rend hommage	15
Un demi-siècle de dons ... pour la Fondation André Flückiger	15
Une sortie cinéma en vue ! Tous les films à l'affiche	17
Propriétaires de vergers Faites valoriser vos fruits !	18
Gagnez de la monnaie CIDE ! En participant au concours	14
Découvertes et bal(l)ades Pour le plaisir des yeux et des oreilles	18
Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement !	18
Attendue avec impatience La VCV revient sous sa forme habituelle	19

Réclame

Ma vie
Mes finances
myMix

Mixez votre
banque selon
vos besoins !

Follow us!

Caisse d'Epargne Courtelary

Immobilier

À LOUER
À CORTÉBERT

Grand appartement
de 2½ pièces

Parterre, calme, parking.
Loyer 760 fr., charges comprises.
Plus d'informations par téléphone.

A louer dès le 1^{er} septembre
079 632 51 04

À LOUER
LES BREULEUX

Romandie 1
Duplex récent
4½ pièces, 150 m²

1^{re} salle de bains avec douche et WC, 2^e salle de bains avec baignoire et WC, cuisine moderne ouverte, grand salon, 2 chambres à coucher, machine à laver et sécher dans l'appartement.

A l'étage 2 chambres/bureaux, mansardées avec vélux.

Places de parc devant l'immeuble.

Loyer : 1480 fr. charges comprises

Libre au 1^{er} octobre
Tél. 078 789 43 30

À LOUER
CORGÉMONT

Grand-Rue 28, 1^{er} étage
4½ pièces

Avec grande terrasse et garage

Loyer 1100 fr., charges comprises

Libre de suite ou à convenir
032 489 19 28



Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs Biel und Umgebung

Route de Brügg 121 Brüggstrasse 121

2503 Biel-Bienne 032 365 50 15

info@pfgerber.ch www.pfgerber.ch

Numéro national
0842 80 40 20



Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:

SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:

Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):

SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Rotary
LES REUSSILLES

LOGE DE LA CHAUX
Les Reussilles
de 11 h à 18 h

SAMEDI 27 AOÛT
TERRÉE
GÉANTE

BÉNÉFICE EN FAVEUR DE

Foyer pour
enfants et
adolescents



Fondation
La Grande Maison
Quart-Dessous 5
2606 Cogémont

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch



ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Péry-La Heutte
Centre COMMUNAL
DU 19 au 28 août 2022

« La décade »
EXPOSITION COLLECTIVE
PEINTURE ET SCULPTURE

Vernissage public :
Vendredi 19.08.22, de 20h à 22h

Heures d'ouverture :
les samedis de 15h à 17h30
les dimanches de 10h à 12h et de 15h à 17h30
Lu, Ma, Me, Je, Ve, 19h30 - 21h30

FÊTE DE LA ROSERAIE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022

DÈS 10H
JEUX FORAINS ET ROUE DE LA CHANCE

DÈS 11H
SOUPE AUX POIS — JAMBON À L'OS
FILETS DE PERCHE — DESSERTS

ANIMATION MUSICALE AVEC
JAPY MELODIES

SOYEZ LES BIENVENUS !

ON FÊTE

LA ROSERAIE LES FONTENAYES 19, 2610 ST-IMIER, T. 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



→ Emploi
→ À vendre
→ À louer
→ Concerts
→ Menus
→ etc.

—
UNE ANNONCE :
UNE ADRESSE

fac@bechtel-imprimerie.ch

Favorisez nos annonceurs

Chœur Yaroslavl
Chants orthodoxes
d'Ukraine et du Caucase



Sa 27 août 20h30
Basilique Notre-Dame à Neuchâtel
Di 28 août 17h
Temple Farel à La Chaux-de-Fonds
Entrée libre/collecte (prix indicatif 30 frs)

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Travaux de la traversée du village : déviations du trafic



Les grands travaux d'améliorations de la route principale traversant le village d'Orvin sont en cours, les deux premières étapes terminées. Les travaux en eux-mêmes se déroulent parfaitement bien, avec des ouvriers consciencieux à l'œuvre et une direction des travaux qui met tout en place pour faciliter la vie des riverains.

Il convient ici de rappeler que ces travaux ont été engendrés par des demandes citoyennes et validés lors de différentes assemblées municipales par les électriciens et électeurs d'Orvin.

Le Conseil municipal d'Orvin doit malheureusement déplorer que les plus gros problèmes

proviennent de l'indiscipline crasse de certains usagers de la route qui ne veulent pas respecter les mesures de déviation de trafic mises en place.

Pour rappel, et cela a été officiellement publié par l'Office des Ponts et chaussées dans les différentes Feuilles officielles – donc pour application par tout un chacun :

- le trafic sur les tronçons en chantier est interdit à tous les usagers ;
- une déviation officielle a été mise en place dans les deux sens par la rive nord du Lac de Bienne et que, par conséquent ;
- il n'est plus possible de passer par Orvin pour se rendre

de Lamboing à Frinvillier et vice-versa.

Le Conseil municipal condamne fermement...

- le vandalisme sur du matériel de signalisation ;
- la vitesse excessive sur les tronçons de déviations ;
- le non-respect de la signalisation mise en place, particulièrement le sens unique au Chemin des Seignes ;
- l'utilisation des chemins communaux par les automobilistes de transit qui n'ont rien à y faire.

Le Conseil municipal demande une discipline stricte de la part de tous les automobilistes, y compris ceux du vil-

lage, afin qu'une solution locale puisse être maintenue, faute de quoi des mesures restrictives et disciplinaires pourraient être prises d'entente avec la Police.

Par ailleurs, toutes les demandes particulières concernant l'orientation du trafic pendant les travaux ne doivent plus être adressées directement aux conseillers, mais doivent passer par l'Administration communale. A cet effet, nous relevons que les demandes indues ou impolies resteront sans réponse.

Le Conseil municipal ainsi que la direction des travaux mettent tout en œuvre pour gérer les travaux de manière diligente. Merci de votre compréhension. | cm

Contrôle périodique des abris PC

La Commune d'Orvin s'était inscrite auprès de l'Association Jb.B pour obtenir une offre groupée pour le contrôle des abris PC (CPA), que les communes du canton de Berne doivent réaliser. Pour Orvin, ce contrôle doit être effectué en 2023.

L'Association Jb.B (via la plateforme Capic) a donc reçu

3 offres pour ce travail. Au vu des tarifs proposés, elle propose de retenir l'entreprise Abri Audit, dont le siège est à Berne.

Sur proposition de son conseiller municipal Gautier Boder, le Conseil municipal a suivi la recommandation de Jb.B pour mandater Abri Audit.

Le prix est de 5113 francs

pour Orvin. A noter que les communes ont la possibilité de prendre ces coûts sur le fonds de contribution de remplacement jusqu'à concurrence d'un montant de 10 francs par place protégée, 1 franc par habitant. Selon les estimations, il ne devrait rien en coûter aux communes qui confirmeront avec Abri Audit. | cm

Règlement du cimetière

Celui-ci n'est plus à jour, ni adapté aux usages actuels.

Afin de l'adapter, puis de le présenter aux citoyens lors de l'assemblée municipale de décembre prochain, un groupe de travail va plancher sur son élaboration : Patrik Devaux ; Fabrice Boder, Julien Tièche et Patrick Sifkovits. | cm

Inventaire des citernes d'eau de pluie privées

Appel à la population

Actuellement, le temps très sec rend le risque d'incendie élevé. Cette situation très tendue met en alerte les services d'intervention contre le feu. Dans le but de la planification durable qui devrait être validé lors de la prochaine assemblée municipale de décembre.

Toutes les communes sont appelées à réaliser ce règlement afin de spécifier l'utilisation de la redevance communale sur l'électricité prélevée par les BKW sur les factures électriques.

Un groupe de travail planchera sur l'élaboration en détail de ce règlement, il est composé de : Patrik Devaux, Sylvain Grosjean et Julien Tièche. | cm

priers OPRV, souhaite faire un appel à la population afin d'effectuer un inventaire de toutes les citernes de récupération des eaux de pluie privées de plus de 20 m³. Nous vous prions de bien vouloir contacter l'administration municipale d'Orvin jusqu'au 2 septembre. | cm

Projet de règlement

Patrik Devaux, maire, a présenté au Conseil municipal le projet de règlement sur le fonds communal pour l'énergie et le développement durable qui devrait être validé lors de la prochaine assemblée municipale de décembre.

Toutes les communes sont appelées à réaliser ce règlement afin de spécifier l'utilisation de la redevance communale sur l'électricité prélevée par les BKW sur les factures électriques.

Un groupe de travail planchera sur l'élaboration en détail de ce règlement, il est composé de : Patrik Devaux, Sylvain Grosjean et Julien Tièche. | cm

Nonagénaire

Stéphan Chopard, conseiller municipal en charge des Affaires sociales et des Aînés, s'est rendu chez Rachel Charpiloz, domiciliée aux Vernes, afin de lui adresser les félicitations de la Municipalité à l'occasion de ses 90 ans, célébrés le 6 août dernier.

Toujours en bonne forme, Madame Charpiloz se balade souvent et bien volontiers pour promener ses compagnons à quatre pattes.

Elle est la veuve de Fred Charpiloz, qui fut naire de notre commune de 1989 à 1992.

Le Conseil municipal formule tous ses meilleurs vœux à Rachel Charpiloz pour une bonne santé et longue vie. | cm

Délégations municipales

– Le 28 août prochain, Patrik Devaux et Sylvain Grosjean représenteront la Municipalité d'Orvin à la partie officielle de la Fête villageoise de Nods, sur invitation du Conseil municipal de cette commune ;

– Patrik Devaux, Julien Tièche et Sylvain Grosjean participeront à la partie officielle du 30^e anniversaire de la Résidence Les Roches, à Orvin, le 8 septembre prochain. | cm

Localisations aux Prés-d'Orvin

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a souhaité terminer le travail débuté il y a quelques années concernant les nouvelles adresses (localisations) aux Prés-d'Orvin. Cependant, il aimerait faire quelques ajustements de noms. Pour ce faire, il a man-

daté le maire, Patrik Devaux, et le secrétaire municipal, Daniel Racine, pour faire des propositions avant mise en œuvre. Le délai souhaité pour une mise en place de nouveaux noms de rues et d'une nouvelle numérotation aux Prés-d'Orvin est le premier semestre 2023. | cm

ROMONT. SAUGE, ORVIN ET PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Fermeture exceptionnelle

L'agence AVS du Bas-Vallon quasi inatteignable durant deux jours

Le prestataire informatique de la commune doit mener, sur l'installation municipale, des travaux importants de maintenance et d'augmentation de la sécurité numérique. Pour ce faire, il devra couper l'accès informatique de l'agence AVS dès mercredi 24 août à midi et jusqu'au vendredi 26 août le soir. Conséquemment, le guichet

de l'agence AVS du Bas-Vallon demeurera fermé lui aussi durant la même période.

Cette coupure induira par ailleurs de sérieuses perturbations sur le réseau téléphonique de l'agence AVS.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension face à ces désagréments inévitables. | cm

ÉCOLE SECONDAIRE DU BAS-VALLON

Rentrée des classes

La rentrée des classes, pour tous les élèves de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon, aura lieu le lundi 22 août, à 8h50. Le bus scolaire prendra les élèves de Cortébert à 8h40, à la Place de la Gare.

Les élèves de Péry, La Heutte et Sonceboz viendront à l'école en train.

La direction et le corps enseignant vous souhaitent, à toutes et tous, une excellente année scolaire. | esbv

Réclame

LOGEMENTS POUR SENIORS

ENCORE 2 LOGEMENTS DISPONIBLES !

RÉSIDENCE POUR SENIORS À ORVIN DISPONIBLE DÈS L'AUTOMNE 2022

- Logements de 1 pièce, 2.5 et 3.5 pièces
- Loyers reconnus par les prestations compl. AVS
- Services à la carte (soins, repas, ménage, ...)
- Commerces et arrêt de bus à proximité

Demandez notre brochure au : 032 358 09 50

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

Les Oeuches 26 | 2534 Orvin | www.residence-les-roches.ch

PERSÉCUTION
DROITS DES FEMMES
VIOLRESPONSABILITÉ
VIE PRIVÉE
SÉVICES DESTIN PRISON
ENFANTS-SOLDATS

FRONTIÈRE
RÉFUGIÉS
ASSASSINAT POLITIQUE
PRISONNIER
POLITIQUE ABUS
PEINE DE MISÈRE
MORT GUERRE
TORTURE

VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS
ASILE
MIGRATION
ESCLAVAGE
VIOLENCE

Nous apportons des réponses !
Passe aux actes sur amnesty.ch

AMNESTY INTERNATIONAL

Emplois



**COMMUNE
DE
TRAMELAN**

Dans la perspective du départ du titulaire, la Municipalité de Tramelan met au concours le poste de

chancelier(ière) municipal(e)
(taux d’occupation 80 à 100 %)

Pour plus d’informations : www.tramelan.ch

Alambica Sàrl

est une société active dans le commerce d’extraits naturels. Afin de compléter notre équipe, nous recherchons un(e)

employé(e) de production 40-50 %
(de suite ou à convenir)

Votre mission :

- Gestion et manutention des stocks
- Préparation des commandes
- Participation à l’amélioration, l’entretien de la production
- Port de charges assez conséquentes
- Respect des règles d’hygiène et de sécurité

Votre profil :

- Formation dans l’alimentaire, droguerie ou domaine apparenté
- Polyvalent, manuel, structuré et autonome
- Bonne condition physique
- Flexible, disponible au travail horaire (matin de préférence)

Alambica Sàrl, Les Nioles 6, 2612 Cormoret
alambica@alambica.ch

Soirée resto en amoureux, sortie cinéma...

Jeune babysitter
diplômée de la Croix-Rouge

garde vos enfants
à Sonceboz et environs

076 296 79 91
atteignable en soirée

**BABYSIT-
TING**



Le centre de vacances de la Cibourg (7 km de la Chaux-de-Fonds), recherche

un(e) employé(e) en intendance
(ménage, lingerie/buanderie)

afin de compléter son équipe.
Poste à environ 80 %.

- Réaliser l’entretien de l’établissement
- Réaliser le nettoyage et repassage du linge de l’établissement
- Réaliser l’entretien des chambres et des lieux communs
- Respecter les standards / la charte qualité de l’entreprise.

Profil attendu :

- Flexible, dynamique, motivé(e) et véhiculé(e)
- Capable de travailler en autonomie, vous devrez assurer l’entretien du linge et l’intendance des chambres, appartements et sanitaires de l’établissement.
- Quelques travaux de couture pourront vous être demandés.

Si cette annonce a retenu votre attention, n’hésitez pas à nous faire parvenir votre candidature (CV et lettre de motivation).

Mail : info@centrelacibourg.ch
Tél : 032 967 75 00 | www.centrelacibourg.ch



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCOPHONE



Délai
d’inscription
«volée mars 2023»:
11 SEPTEMBRE 2022

Infirmier/infirmière ES
Une formation supérieure
orientée vers la pratique

**Entamez une formation
d’infirmier/infirmière ES
et devenez un-e professionnel-le
de la santé fortement demandé-e
sur le marché du travail avec:**

- des compétences élargies
- une formation de niveau supérieur
- des responsabilités étendues
- une autonomie immédiate
- une formation orientée vers la pratique

Filières école-stages ou en cours d’emploi

ceff SANTÉ-SOCIAL CH-2610 Saint-Imier
Tél. +41 32 942 62 42 santesocial@ceff.ch

www.ceff.ch



Nous recherchons :
un(e) **responsable de la comptabilité**

Taux d’occupation : 80 %

Votre profil :

- Vous êtes titulaire d’un brevet fédéral ou titre équivalent
- Vous avez de l’expérience dans la comptabilité générale et plus particulièrement dans le domaine de l’EMS
- Gestion des débiteurs et créanciers

Pour ce poste, nous offrons :

- Des responsabilités, un cadre de travail indépendant et moderne, de la formation et des conditions sociales
- Entrée en fonction à convenir

Informations générales sur www.laroseraie.ch
Votre dossier est à adresser à : contact@laroseraie.ch ou

**La Roseraie EMS, direction
Les Fontenayes 19, 2610 Saint-Imier**

L’imprimerie Bechtel SA à Courtelary
est une entreprise en pleine expansion

Nous recherchons pour le 1^{er} octobre ou date à convenir un(e)

polygraphe ou graphiste à 80 %

Tes compétences

- Une formation dans le domaine des médias/du graphisme. Tu disposes idéalement d’une expérience professionnelle dans le domaine de la mise en page et de la reprise de fichiers.
- De la créativité et un œil aiguisé pour les détails.
- De bonnes connaissances en informatique (MS Office) et expérience avec les programmes Adobe CC (Photoshop, InDesign, Illustrator et Acrobat) et Heidelberg Prinect.
- Une orthographe irréprochable.
- Personne ouverte et communicative.

Tes tâches

- Conception de publications imprimées (flyers, brochures, annonces et journal).
- Reprise de fichiers et préparation à l’impression (Prinect).
- Soutien de la gestion du site internet et des mails.

Nous offrons

- Un environnement de travail varié, professionnel, moderne et agréable dans un cadre familial.

Nous attendons avec plaisir ta candidature accompagnée des documents usuels.

**imprimerie
bechtel sa**

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtel-imprimerie.ch



Fromages Spielhofer SA est une entreprise familiale innovante et constamment en développement, active dans le domaine de la production, dans l’affinage et la commercialisation de produits laitiers.

Pour soutenir notre équipe à la réception de la fromagerie, nous recherchons un(e) :

**employé(e) de commerce / vendeur(se) à 50-60 %
bilingue français-allemand**

Vos tâches :

- Saisie des commandes, préparation des bulletins de livraison et papiers d’exportations
- Réception téléphonique et transfert des appels en français et allemand
- Gestion des mails
- Conseil et vente à la clientèle de nos produits laitiers
- Préparation des commandes et des plateaux de fromage
- D’autres diverses tâches administratives

Profil :

- CFC employé(e) de commerce ou équivalent
- Expérience dans la vente
- Vous avez un intérêt pour le secteur de l’industrie laitière
- Vous parlez parfaitement français et allemand, anglais un atout
- Vous êtes une personne polyvalente, flexible, disponible et serviable
- Vous êtes à l’aise avec les outils informatiques (Word, Excel, Outlook, etc.)

Si vous vous reconnaissez dans ce descriptif, envoyez-nous votre dossier complet à l’adresse suivante :
Fromages Spielhofer SA
Ressources Humaines
Rue de l’Envers 16
2610 St-Imier
florian@spielhofer-sa.ch

Divers



Dès octobre 2022, les nouveaux formulaires facture avec **QR-code** seront obligatoires !

N’attendez pas le dernier moment pour vous mettre à jour !

Les nouveaux formulaires facture A4 perforés sans impression (imprimable jet d’encre et laser) sont en vente à l’imprimerie.

Prix de vente du papier A4 perforé (sans impression)

250 ex.	fr. 42.50
500 ex.	fr. 57.10
1000 ex.	fr. 87.10

(avec votre logo imprimé sur demande)

**imprimerie
bechtel sa**

www.bechtel-imprimerie.ch
2608 Courtelary
032 944 18 18

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Prudence, soyons vigilants pour protéger tous les écoliers !

Les autorités locales en appellent à la plus grande prudence, dès lundi sur les routes communales. Les écoliers vont en effet reprendre leur pensum, dont certains tout petits entameront leur première année scolaire.

On sait que les enfants sont facilement et rapidement distraits, en particulier lorsque les habitants l'excitation de la rentrée, la légère appréhension de la nouveauté ou la joie des retrouvailles. Conséquemment, ils oublient les règles élémentaires de prudence sur la rue.

Aussi est-ce aux adultes, et en particulier aux conducteurs de véhicules à moteur, qu'il revient d'appliquer une prudence redoublée sur la chaussée. Les enfants surprennent plus souvent qu'à leur tour, en courant pour retrouver l'un des leurs par exemple, ou en débouchant de derrière un mur, une haie, une maison.

On mettra donc la pédale douce, en appliquant une vitesse réduite et en demeurant constamment très attentif.

A pied c'est tellement mieux !

Par ailleurs, les autorités municipales s'associent aux



autorités scolaires et aux médecins pour rappeler que lorsqu'ils sont effectués à pied, les trajets entre la maison et l'école, dans un sens comme dans l'autre, constituent d'excellentes occasions de prendre l'air, de pratiquer un exercice physique doux et de rencontrer d'autres

enfants. La plus élémentaire promotion de la santé physique et psychique conduit à laisser de côté les moyens de locomotion habituels, pour stimuler le mouvement chez les plus jeunes.

En laissant les enfants se déplacer en groupe, ou en les accompagnant à pied, on évi-

tera également le grand danger que font courir aux plus jeunes les véhicules circulant dans le secteur du collège.

Merci à toutes et à tous pour votre vigilance et votre précieuse collaboration, afin de protéger nos plus jeunes habitants ! | *cm*

Elaguez, pour la sécurité de tous !

La Municipalité invite les propriétaires, de manière pressante, à procéder à l'élagage de leurs haies, arbres et autres plantations bordant les rues, chemins et routes. Il est important de libérer parfaitement le gabarit légal, afin que la sécurité soit meilleure le long de nos voies de circulation.

Les écoliers reprenant lundi prochain le chemin du collège, cette mesure est d'autant plus pressante et importante. Lorsqu'elle cache l'arrivée des enfants au coin d'une rue, la végétation est une véritable source de danger !

On veillera donc tout particulièrement à libérer les carrefours et sorties d'immeubles, où la visibilité des automobilistes est cruciale.

Risque de chute

De surcroît, avec la multiplication des événements venteux et des orages violents, qui s'ajoutent à la fragilisation des arbres causée par la sécheresse persistante, le risque de chute de branches est particulièrement présent cette année. Ces chutes peuvent causer des dommages physiques et matériels importants, soulignons-le. | *cm*

Médocentre : l'étude se poursuit

Entamées lorsque le Conseil municipal imaginait construire un nouvel immeuble à La Heutte, les discussions avec l'Hôpital du Jura bernois, concernant l'ouverture souhaitée d'un médocentre dans la commune se poursuivent actuellement entre l'institution et les autorités.

L'ancienne école de La Heutte ayant été proposée dans ce but, l'HJB a transmis en fin de mois dernier une réponse négative ; pour des raisons architecturales, de situation excentrée et d'accès

peu aisé, le site ne se prête pas à un médocentre.

L'hôpital souligne qu'il demeure cependant convaincu par l'intérêt d'ouvrir un tel centre dans notre commune, si possible au centre d'un de nos villages ou à proximité des transports publics, dans un bâtiment réhabilité ou à construire.

Les réflexions et les études continuent, donc, pour assurer la relève future de la doctoresse Jacqueline Hotz.

| *cm*

Pas de drone au-dessus des habitations



Les règles d'utilisation des drones sont précisées dans la législation fédérale ad hoc

Depuis quelque temps, les habitants du quartier du Cairli, à Péry, sont nombreux à déplorer de fréquents vols de drone au-dessus de leurs habitations ou propriétés. Cette présence aérienne les dérange phoniquement, mais également par l'irrespect de leur vie privée.

Aussi la Municipalité lance-t-elle un appel pressant aux personnes concernées.

Pour rappel, il est formellement interdit, par la législation fédérale, de faire voler un drone au-dessus des terrains

privés, donc notamment des zones habitées, ou de terrains

Les feux demeurent interdits partout !

Même si nous avons enfin enregistré avec bonheur quelques chutes de pluie très sporadiques, la sécheresse demeure très grave. Il faudrait de fort longues averses pour que la situation s'améliore réellement sur ce front. Aussi les feux en plein air sont-ils toujours formellement interdits, y compris dans les foyers de nos places de pique-nique. Il en va de la sécurité de tous et de celle de nos forêts. La population est par avance remerciée de respecter à la lettre cette interdiction, afin que nous n'ayons pas à vivre les drames qui se déroulent depuis quelques semaines chez nos voisins français notamment. | *cm*

L'administration quasi inatteignable durant deux jours et demi

Le prestataire informatique de la commune doit mener, sur l'installation municipale, des travaux importants de maintenance et d'augmentation de la sécurité numérique. Pour ce faire, il devra couper l'accès informatique de l'administration dès mercredi prochain à midi et jusqu'à vendredi soir. Conséquemment, le guichet de la Municipalité demeurera fermé lui aussi durant la même période. Cette coupure induira par ailleurs de sérieuses perturbations sur le

réseau téléphonique de la Commune. Si vous ne parvenez pas à atteindre l'administration, entre mercredi midi et vendredi soir, et que votre requête est urgente, veuillez composer le numéro de portable du maire Claude Nussbaumer (079 251 34 48) ou celui du secrétaire municipal Thierry Eggler (079 338 14 66). Merci à toutes et à tous pour votre compréhension face à ces désagréments inévitables. | *cm*

L'eau est très précieuse

Certes, nous ne manquons pas (encore...) d'eau potable dans la commune. Cependant, les conditions météorologiques de cet été caniculaire et excessivement sec doivent avoir ravivé notre conscience, quant au caractère précieux de l'or bleu. Tôt ou tard, nous en manquerons.

Conséquemment, la Municipalité invite les habitantes

et les habitants à faire preuve de bon sens, en ne gaspillant pas l'eau du réseau pour arroser des gazons, voire pour nettoyer des places, terrasses ou autres véhicules.

Aucune restriction n'est actuellement appliquée à Péry-La Heutte, mais soyons responsables et économisons spontanément et tant que se peut l'eau potable. Merci à toutes et à tous. | *cm*

L'extinction nocturne se justifie de plus en plus

L'extinction nocturne de l'éclairage public, en vigueur désormais sur nos deux localités, se justifie écologiquement par les perturbations qu'elle limite sur les insectes, dont on sait qu'ils ont diminué de manière effrayante ces dernières années, avec tous les effets désastreux que cette régression exerce d'ores et déjà sur la faune ailée et fait craindre sur les végétaux qui garantissent notre alimentation en fruits.

Or désormais, cette justification écologique se double d'une justification économique, confirmée par un récent courrier des BKW à l'adresse de notre commune.

Cette missive nous annonce une augmentation logique du prix de l'énergie électrique,

laquelle constitue un des effets de la guerre en Ukraine ; très concrètement, le tarif de consommation passera en 2023 de 5.43 à 5.93 centimes le kWh.

A celle-ci s'ajoute une hausse très nette des tarifs perçus pour le transport de cette énergie. Les PSS (prestations services système) encaissées par Swissgrid passeront en effet de 0.16 centime à 0.46 centime par kWh l'année prochaine. Les redevances légales, pour leur part, demeurent inchangées à 114 francs par année.

On le constate clairement, économiser l'énergie électrique devient nécessaire également pour préserver notre portemonnaie. | *cm*

Une soirée rap et hip-hop absolument incontournable !

Son premier rendez-vous à l'enseigne de *Première scène*, le Centre animation jeunesse de Péry-La Heutte et environs en fait un événement marquant pour tous les amateurs de musique moderne, rap et hip pop prioritairement : en tête d'affiche, la soirée proposera République Atypique, de La Chaux-de-Fonds ! On ne présente même plus le gang des Montagnes neuchâteloises, qui vient de sortir son quatrième album, *Tous Furie*, lequel fera bien évidemment une bonne part de sa prestation à La Heutte.

En première partie, le groupe Kelley, de Corgémont, vivra donc sa première scène pro ! Réservez la date du 27 août, venez vibrer avec des Chaux-de-Fonnières aguerris et des Bas-Vallonniers très prometteurs.

Les portes de l'ancienne école de La Heutte s'ouvriront à 19h, les premiers riffs résonneront à 20h.

Tous les détails ci-contre à travers l'affiche de l'événement, ainsi que sur le site www.c-a-j.ch, où l'on pourra même découvrir la musique au programme. | *cm*



CATHOLIQUES RÉFORMÉES

UNITÉ PASTORALE
CATHOLIQUE
BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 19 août, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17 h); samedi 20 août, 18 h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 21 août, 10 h, Sainte-Marie, Bienne + 10 h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 23 août, 9 h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 24 août, 9 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 25 août, 9 h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 26 août, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17 h).
Newsletter: s'inscrire à cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communauté.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE-
CHRÉTIENNE ET DIASPORA
DU CANTON DU JURA
SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
case postale 207

Prochaine célébration: dimanche 4 septembre à 10 h 15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
TRAMELAN

Messes: samedi 20 août à 17 h 30; jeudi 25 août à 9 h.
www.cathberne.ch/tramata

Secrétariat: ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi. www.cathberne.ch/tramata.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 20 août, 18 h à Saint-Imier; dimanche 21 août, 10 h à Corgémont. Les messes en semaine reprendront en octobre.
www.cathberne.ch/saintimier

TÉMOINS
DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER
rue du Vallon 28

Réunions hebdomadaires: le mardi à 19 h 15 et le samedi à 17 h.

Plus d'informations: jw.org (site officiel gratuit)

COLLABORATION
DES PAROISSES RÉFORMÉES
DE L'ERGUËL

Culte de la rentrée: dimanche 28 août, 17 h, collégiale de Saint-Imier. Culte de la rentrée de nos paroisses et installation du catéchète professionnel Julien Neukomm. Un apéritif dinatoire sera servi à l'issue du culte.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE
CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Prochains cultes: dimanche 21 août, 10 h, temple de Corgémont. Officiante: Nadine Manson. Dimanche 28 août, voir la rubrique régionale.

Groupe de prière œcuménique: tous les mercredis, à 19 h 15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch. Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch. 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE
COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 21 août, voir l'agenda des cultes de la collaboration des paroisses, www.referguel.ch.

Prochain culte à Courtelary: dimanche 4 septembre à 10 h. Accueil des confir-mé(e)s et des nouveaux paroissien(ne)s.

Coin enfant: disponible durant toutes les célébrations à l'église, un endroit pour dessiner, bouquiner, etc.

Prêt entre particuliers: vous souhaitez emprunter/mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1. Vous y trouverez peut-être ce dont vous avez besoin!

Réservation de la salle de paroisse: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch.

Permanence téléphonique: si vous avez besoin de soutien, de parler ou toute autre demande, une permanence téléphonique est à votre disposition au numéro 032 944 11 63.

Pasteure: Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et Whats App), maelle.bader@referguel.ch. Président: Philippe Hauri, 079 271

99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. Services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE
LA FERRIÈRE

Cultes: dimanche 21 août, cultes d'été en commun, à 10 h à Renan avec le pasteur David Kneubühler et à 10 h à Corgé-mont avec la pasteure Nadine Manson.

Prochain culte à la Ferrière: dimanche 4 septembre, culte du soir à 20 h, accueil en paroisse de Lorraine (nouvellement confirmée).

Un peu de thème dans ton café?: nouvelle offre proposée par la pasteure desservante Nadine Manson. Devant un café gourmand, viens nous dire quels sont tes besoins et envies! Ces rencontres déboucheront ensuite sur diverses activités que nous pourrions partager ensemble. Viens à la cure quand tu peux, repars quand tu veux! Premières dates où tu seras accueilli(e) avec joie et sourire: 7 septembre (9 h 30-13 h), 16 septembre (17 h-20 h 30). Offre ouverte à tous, sans distinction de confession, sans limites d'âge. N'hésite pas!

Offres en ligne: sur le site www.referguel.ch, vous trouverez des textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël.

Facebook/Instagram: les paroisses réformées de l'Erguël sont présentes sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous abonner pour suivre les activités.

Envie d'une visite?: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec la pasteure (coordonnées ci-dessous). Elles se feront un plaisir de passer.

Pasteur: Serge Médebielle. Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, la pasteure desservante Nadine Manson est au service des paroissiens, 076 611 75 11, nadine.manson@bluewin.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE
DE RONDCHÂTEL
PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 21 août, 10 h, à l'église d'Orvin, Sainte-Cène. Officiante: Valérie Gafa. Le culte sera suivi de l'assemblée de paroisse. Offrande en faveur de Table couvre-toi.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la commission des stages et les pasteur(e)s.

Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 25 août. Livraisons le 7 septembre à Péry et Vauffelin, le 8 septembre à Orvin.

A votre disposition: nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47.

Site internet: votre paroisse continue d'être présente au travers de son site www.paroisse-ronchatel.ch où vous pourrez consulter les informations qui seront actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85 (lundi: 13 h-17 h 30, vendredi: 7 h 45-11 h 30), contact@paroisse-ronchatel.ch, www.paroisse-ronchatel.ch. Services funèbres: 079 724 80 08. Location de salles 032 485 11 85: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. Visites: Valérie Gafa 078 218 07 47, Gilles Bourquin 079 280 20 16. Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Christian Borle, 078 739 58 28, 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74, 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28.

PAROISSE RÉFORMÉE
RENAN

Culte: dimanche 21 août à 10 h, culte d'été à Renan, échange de chaire.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle. Durant l'ar-

rêt de travail de notre pasteur, la pasteure desservante Nadine Manson est au service des paroissiens, 076 611 75 11, nadine.manson@bluewin.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE
SAINT-IMIER

Culte: dimanche 21 août, culte d'été à Renan, 10 h.

Aide d'urgence à l'Ukraine, EPER: nous avons besoin de votre solidarité. Les principales victimes de cette guerre sont des innocents, qui se retrouvent à la rue, sans sécurité. Plusieurs millions de personnes ont déjà besoin d'une assistance humanitaire. Leur nombre devrait encore augmenter. Aidez-nous à atténuer la détresse. Un grand merci pour votre soutien. Compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5 mention aide d'urgence Ukraine.

Jardin de la cure: bienvenue à toutes et tous pour mettre les mains dans la terre! Pour tout renseignement, contactez F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30.

Femmes protestantes: la Baratte est en pause. Reprise vendredi 26 août, de 9 h 30 à 11 h à la cure.

Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre mardi 30 août, de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure.

Coin-enfants à la collégiale: une table, des petites chaises et des jeux et coloriages sont disponibles à la collégiale, pour les petits qui accompagnent leurs parents.

Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7 h à 17 h. Brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.

Nous restons à votre service!: principalement pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8 h 30 à midi. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. Secrétariat: Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Présidente du conseil de paroisse: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Services funèbres: 0800 22 55 00. Le plan annuel des cultes est à disposition sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE
SONCEBOZ-SOMBEVAL

Prochain culte à Sombeval: dimanche 4 septembre.

Aînés: les rencontres du mardi reprennent après la pause d'été.

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, e.geiser@gmx.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE
SONVILIER

Culte: dimanche 21 août, culte d'été à 10 h à Renan, officiant: David Kneubühler.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION
DER DEUTSCHSPRACHIGEN
REFORMIERTEN

TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: am 21. August um 10.30 Uhr, restaurant Les Places, Tramelan mit Pfr. Stefan Meili und dem Jodlerclub Le Fuet.

Kaffeepause St-Imier: Mi, 24.8. um 9.30 Uhr im Plein-Soleil.

Kindertreff Tavannes: Mi, 24.8. um 14 Uhr.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE
TRAMELAN

Culte: dimanche 21 août, 10 h, église, avec Sainte-Cène. Pasteur J.-L. Dubigny. Collecte en faveur du Chalet de la Croix-Bleue. Taxi: s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 077 520 48 93.

Missions: le montant de la cible 2022 s'élève à 38 986 fr. Etat de la cible au 31 juillet 17 821 fr. 30. Si vous le pouvez, nous vous invitons à faire un don sur le CCP 25-8472-6 Paroisse réformée de Tramelan, Missions, Tramelan.

Présidente de paroisse: Evelynne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelynne.hiltbrand@par8.ch. Pasteur: Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe.kneubuehler@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. Réserva-

tion de l'église: Vsevolod Dmitriev, 079 863 17 46, vsevolod.dmitriev@par8.ch. www.par8.ch. Services funèbres: 0848 77 88 88.

PAROISSE RÉFORMÉE
VILLERET

Prière du mardi: reprise le 23 août
Repas pour tous: vendredi 26 août, grillades party, dès 18 h à la cure, venez partager un bon repas en bonne compagnie.

Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch, à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. Présence pastorale au bureau le vendredi de 8 h à 10 h 30. Secrétariat: 032 941 14 58, villeret@referguel.ch, ouvert le vendredi de 8 h à 11 h 30. Site internet: www.referguel.ch. Services funèbres et urgences: 0800 225 500

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST
CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte: dimanche 21 août, pas de rencontre.

www.gfc.ch

LA FONTAINE –
UNE COMMUNAUTÉ DE VIE
CORMORET Route Principale 13

L. Ummel, 078 894 22 70, info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch

ÉGLISE MOUVEMENT
ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 21 août, à 10 h en présentiel. Spécialement pas de programme pour les enfants, mais ils sont les bienvenus. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

Pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisemvmnt.ch, www.eglisemvmnt.ch.

ÉGLISE LE ROC
SAINT-IMIER Jacques-David 12

AntiZone: vendredi 19 août à 19 h, à l'ancien Buffet de la gare à Saint-Imier, une soirée pour les jeunes de 12 ans et plus. Gratuit et sans inscription. Contact: Timothée au 076 675 94 85.
Célébration spéciale retour à l'école: dimanche 21 août à 10 h, avec le pasteur Luc Normandin, garderie pour les petits et école du dimanche pour les plus grands.

Quartier Libre: dimanche 21 août de 14 h 30 à 16 h 30, 2 heures d'animation pour les enfants de 6 à 12 ans. Ancien Buffet de la gare à Saint-Imier, gratuit et sans inscription. Contact: Naomi au 078 721 46 19.

Rendez-vous de prières: lundi 22 août à 20 h.

GDJ: samedi 27 août 20 h, le GDJ du Roc sera à la RJ Espoir, orateur Dudley Weiner de JEM Ponts de Vie à Saint-Hyppolite-du-Fort (France).

Service d'entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière. Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25.

Autres activités: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Le pasteur vous renseigne au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, http://egliseroc.wordpress.com.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
MÉTHODISTE BÉTHANIA
SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte de la rentrée: dimanche 21 août à 9 h 30. Les messages du culte peuvent être écoutés sur le blog de www.la-bethania.ch.

Pasteure: Iris Bullinger, 032 941 49 67, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
DU PIERRE-PERTUIS
SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 21 août, 10 h.

Message biblique: dimanche 21 août, 11 h.

Pique-nique: dimanche 21 août, 12 h.

Etude biblique: mardi 23 août, 20 h (présentiel).

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
ACTION BIBLIQUE
SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 21 août, 10 h, prédicateur David Weber (aussi en ligne).
Club des aînés: mercredi 24 août, sortie sur le lac.

Club d'enfants: jeudi 25 août, 12 h.

JAB junior: vendredi 26 août, 19 h.

Pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE
SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Services religieux: dimanche 21 août, pas de service à Saint-Imier. La paroisse est invitée à la Chaux-de-Fonds à 9 h 30. Mercredi 24 août, idem, 20 h à Neuchâtel.

Service religieux en ligne: services religieux par vidéo (IPTV) sont disponibles le dimanche, à l'adresse: iptv.nak.ch et choisir la langue désirée (FR).

Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda. www.nak.ch / www.nac.today

ÉGLISE MENNONITE
DU SONNENBERG
TRAMELAN

Culte: dimanche 21 août à 10 h aux Mottes, culte de bénédiction pour les écoliers. Garderie, groupe junior.
Moment de prière et de silence: mardi 23 août à 13 h 30 à la rue des Prés

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT
TRAMELAN Grand-Rue 58

Fête des enfants Speakids: dimanche 21 août, 8 h 45, rendez-vous à la gare de Tramelan.

Culte: dimanche 21 août, 9 h 45, aussi diffusé en ligne (YouTube, Armée du Salut Tramelan).

Prière 29B12: lundi 22 août, dès 19 h 30, nous prions pour vous.

Prière: mardi 23 août, 9 h.

Cours de danse enfants (8-12 ans): mardi 23 août, 18 h.

Séance info KT: jeudi 25 août, 18 h, pour les nouveaux et les parents.

Pascal Donzé, 032 487 44 37, tramelan.ameedusalut.ch.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
DU FIGUIER

TRAMELAN Grand-Rue 116
entrée: face à Albert Gobat 15

Pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch, www.eglisedufiguer.ch.

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE
TRAMELAN rue A. Gobat 9

Week-end d'église: samedi 20 août et dimanche 21 août à Adelboden.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40, www.oratoiretramelan.ch.

COMMUNAUTÉ
ANABAPTISTE MENNONITE
LA CHAUX-D'ABEL

Culte: dimanche 21 août, 10 h avec Thomas Gyger.

Assemblée mensuelle: mercredi 24 août, 20 h.

www.chaux-dabel.ch/agenda



PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Réservez le 10 septembre

La Municipalité invite chaleureusement la population à réserver la date du samedi 10 septembre prochain, à laquelle lui sera proposée une action porte ouverte du Chauffage à distance.

Les démonstrations seront nombreuses, de 8h30 à 14h, aussi bien à La Heutte qu'à Péry. C'est ainsi que l'on pourra voir à l'œuvre la déchiqueteuse qui confectionne les copeaux de bois, tandis que la scierie sera opérationnelle elle aussi. Les deux installations de chauffage à distance seront évidemment mises en

fonction pour cette occasion, quelles que soient les conditions météorologiques, et l'on pourra assister également au remplissage du réservoir à copeaux.

Ensuite de ces démonstrations et explications détaillées, une saucisse grillée et un apéritif seront offerts à toutes et à tous par la Municipalité, sur le site de La Heutte.

A souligner qu'un service de bus sera mis en place gratuitement, pour que l'on puisse se déplacer confortablement du Cäd de Péry à celui de La Heutte et retour. | cm

Commission des bâtiments : au complet

La toute nouvelle commission des bâtiments a tenu sa première séance mercredi. Nous reviendrons en temps voulu sur le travail qu'elle a ainsi entamé.

Après inscriptions de divers citoyens et citoyens, puis quelque changement pour éviter notamment la présence de deux commissionnaires représentant le même groupement, la composition de cet organe a été validée

ainsi par le Conseil municipal : *Commission municipale des bâtiments communaux* : président, Fabio Scovino, en tant que conseiller municipal en charge des bâtiments ; membres, Chantal Borno, Françoise Haering, Monique Siegenthaler, Michel Krähenbühl, Manuel Evalet, Olivier Monnier, Ulrich Berger et Stefan Eicher (ce dernier représentant les autorités locales). | cm

Fête nationale : merci pour votre respect !

Les autorités tiennent ici à remercier officiellement et chaleureusement la population de toute la commune, pour son respect quasi parfait des prescriptions en vigueur cette année concernant la Fête nationale. On n'a entendu à peu près aucun engin explosif ni vu aucun feu d'artifice, le 31 juillet et le 1^{er} août dans nos

deux localités. Ceci quand bien même certaines grandes chaînes de vente faisaient le commerce (et la publicité !) des engins pyrotechniques proscrits par les autorités supérieures, ceci pour de très bonnes raisons de sécurité...

Aucun incident n'a heureusement été déploré dans notre commune. | cm

LA DÉCADE PÉRY-LA HEUTTE C'est le grand soir !

Bienvenue à chacune et chacun au Centre communal de Péry-La Heutte.

20h sonne au clocher du village... c'est le début du vernissage de la 51^e et dernière exposition de peinture et sculpture organisée par la CACP Commission d'animation culturelle.

Si tout va bien, ce que nous espérons, l'édition de 2023 sera organisée par la Commission embellissement qui a absorbé la CACP.

La présentation des artistes sera assurée par Anne-Marie Kohler de Chernex, elle-même exposante, elle a déjà procédé à ce genre d'exercice. Les artistes ont reçu un mot d'ordre les invitant à partici-

per à la cérémonie, espérons qu'ils ne nous feront pas faux bon.

Venez nombreux, et si vous n'avez pas bien pu vous rincer l'œil, à cause d'un trop plein de visiteurs, n'hésitez pas à revenir une fois ou l'autre pendant les 10 jours (décade) d'exposition.

Vernissage public : ce soir de 20 à 22h. Heures d'ouverture :

- les samedis de 15h à 17h30 ;
- les dimanches de 10h à 12h et de 15h à 17h30 ;
- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 19h30 à 21h30.

Entrée libre | rs

Nous produisons tous genres d'imprimés.

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtel-imprimerie.ch

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Au Ballenberg en famille ? Des billets offerts !



Parmi les traditions fêtées, on découvrira notamment la Metzgete de notre capitale cantonale

Grâce à l'Association suisse des communes, celle de Sonceboz-Sombeval est en mesure d'offrir à sa population deux billets familiaux pour la Fête des fêtes, qui se dérou-

lera au Ballenberg sur deux week-ends.

Bien plus qu'un musée

Pour ceux qui l'ignorent, le Ballenberg, Musée suisse en

plein air sis dans l'Oberland bernois, constitue un but de sortie idéal pour les familles. Des plus petits aux plus âgés, chacun y trouve son compte, des découvertes à foison, une

ambiance unique, des ateliers, démonstrations, animaux, concours, jeux, marchés et fleurons de la bonne chère du terroir.

A la Fête des fêtes, qui se tiendra les 24-25 septembre et les 1^{er}-2 octobre, cette diversité des publics cible sera encore plus marquée, avec une expérience intergénérationnelle sous la forme d'une merveilleuse promenade dans les traditions automnales suisses.

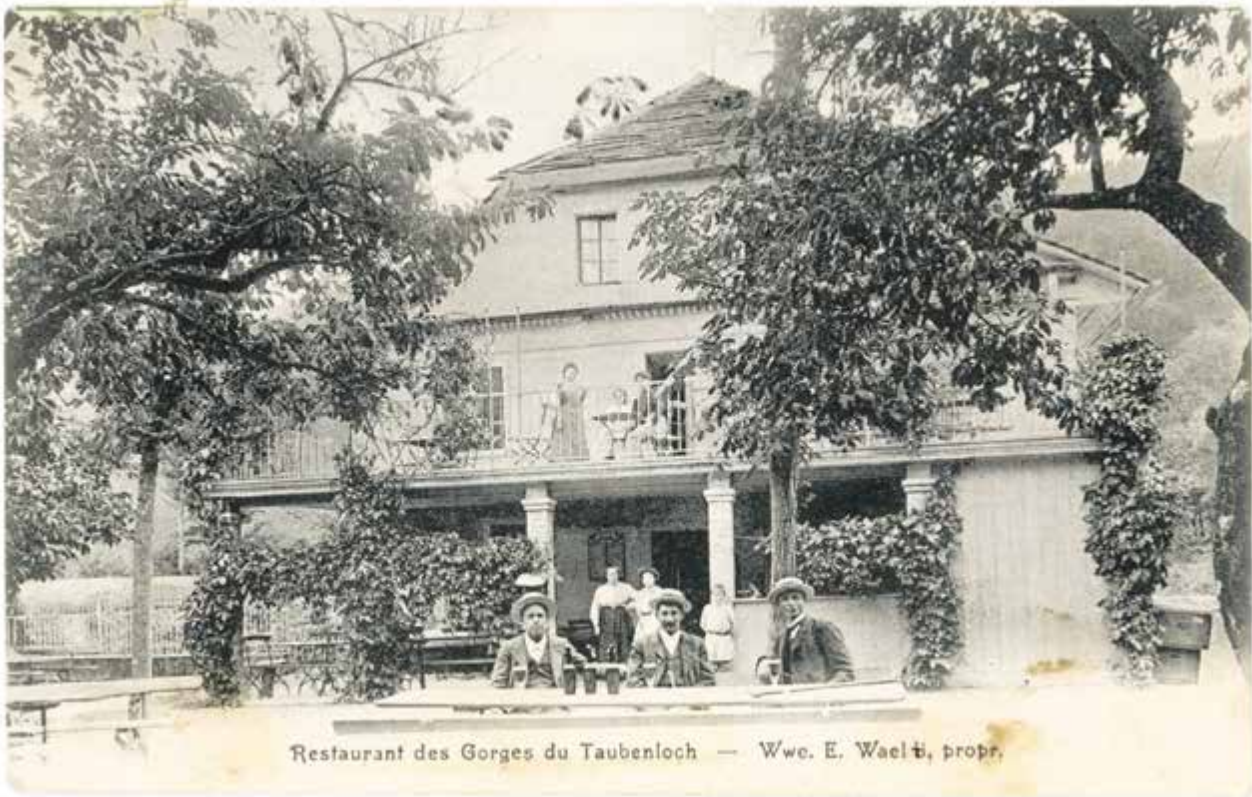
De toutes les régions du pays, les fêtes seront non seulement illustrées, mais carrément vécues sur place.

Foncez à la commune !

Vous souhaitez passer une journée en famille durant cette Fête des fêtes ? N'hésitez pas, les premiers seront les seuls servis ! La Municipalité offre en effet deux billets, valable chacun pour une journée et une famille complète.

Ces deux pass familiaux seront disponibles dès lundi, au bureau de l'administration. | cm

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Restaurant des Gorges du Taubenloch, date du cachet postal : 25 avril 1903

Dès 1887, la section biennoise du Club alpin montre un intérêt particulier pour les Gorges du Taubenloch et projette la construction d'un chemin permettant de les rendre accessibles au public.

Le sentier est inauguré le 4 novembre 1889, « par un temps exceptionnellement favorable pour cette saison. [...] Une foule nombreuse assiste à cette solennité. Le retour aux flambeaux depuis Frinvillier, avec illumination des gorges et chutes d'eau, a été particulièrement réussi et d'un magnifique effet. »

Le Journal du Jura, le 4 novembre 1889

© Mémoires d'Ici, Fonds Mary-Louise et Pierre Flotron

AVIS MORTUAIRE

*L'essentiel n'est pas de vivre,
mais de bien vivre.*
Platon



Son épouse : Gertrude Kämpf
Ses enfants : Sylvie
 et Walter Kämpf-Ammerter
 Otto et Sandra Kämpf-Naef
 Jean-Pierre Kämpf

ainsi que les familles parentes et amies ont la tristesse
d’annoncer le décès de

Monsieur
Paul Kämpf

leur cher époux, papa, beau-papa, frère, beau-frère, oncle,
parrain et ami, qui nous a quittés dans sa 76^e année après
une longue maladie supportée avec beaucoup de courage.

Tramelan, le 8 août 2022

Le dernier adieu a eu lieu dans l’intimité de la famille.

Adresse de la famille : Gertrude Kämpf
 Prés-Renaud 1
 2720 Tramelan

La famille remercie chaleureusement le centre pour para-
plégiques à Nottwil et le service d’aide et de soins à domicile.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

Le conseil municipal de Sauge a la grande tristesse d’annoncer
le décès de

Madame
Elisabeth Schüle

ancienne caissière communale de Plagne et maman de notre
employée communale, Salomé Schüle.

En ces moments de douloureuse séparation, il s’associe
à la douleur de la famille et lui présente toute sa sympathie.

Conseil municipal de Sauge

AVIS MORTUAIRE

Son fils : Laurent Burri et sa fille Morgane
ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire
part du décès de

Monsieur
René Burri

qui nous a quittés dans sa 91^e année.

Saint-Imier, le 20 juillet 2022

Adresse de la famille : René Burri
 Rue du Soleil 30
 2610 Saint-Imier

Le dernier adieu a eu lieu dans l’intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

Repose en paix chère maman.

Ses enfants : Dolorès Miserez-Lachat et son ami Salvatore
 Séverine, Jessica, Andy
 Thierry Miserez
Ses frères et sœurs : Georges-André et Edmée Bourquin
 et famille
 Françoise Rumo et famille
 Jean-Claude Bourquin et famille
 Christiane et Dominique Di-Paolo
 et famille
 Pierre-Alain Bourquin et famille
 Micheline Queloz et famille
 Patrick et Patricia Bourquin et famille

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire
part du décès de

Madame
Jeannine Bourquin

qui nous a quittés dans sa 84^e année.

Villeret, le 10 août 2022

Adresse de la famille : Thierry Miserez
 Rue Principale 26
 2613 Villeret

La cérémonie d’adieu a eu lieu dans l’intimité de la famille.

Un merci tout particulier à la direction et au personnel du home
La Roseraie pour leur dévouement et leur gentillesse.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*Nous avons vécu ensemble avec amour
Nous reposons ensemble avec sérénité*

Mardi 9 août 2022 est parti rejoindre
son épouse Doris

Monsieur
Jean Schüpbach
1939



Font part de leur grande tristesse :
Son frère et ses sœurs, son beau-frère et sa belle-sœur :

 Henri et Ruth Schüpbach-Haas
 et leurs enfants et petits-enfants
 Suzette Schüpbach
 Eliane et Roland Schweickhardt-Schüpbach
 et leurs enfants et petits-enfants

Son beau-frère et sa belle-sœur :
 John et Elisabeth Dütsch

Ses cousins, cousines, amis et familles parentes et alliées.

Le dernier adieu a eu lieu dans l’intimité de la famille.

En lieu et place de fleurs, vos dons éventuels sont à verser
en faveur de SASDOVAL Vallon de Saint-Imier,
IBAN CH77 0624 0042 0363 3990 3

Courtelary, le 18 août 2022

Adresse de la famille : Henri Schüpbach
 Tombet 3
 2608 Courtelary

Vos faire-part et remerciements
dans les plus brefs délais

Imprimerie Bechtel

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch

Bestattungen
Pompes funèbres
Onoranze funebri

7/7 - 24/24

MONBARON GmbH / Sàrl / S.r.l

Tél. 032 365 99 88 / Natel 079 253 75 79
Cimetière / Friedhof Madretsch, Bruggstrasse 121
CH-2503 Biel / Bienne info@monbaron.swiss

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Plongez donc dans un bain de livres



Les bains de livres, des moments de bonheur et d'évasion à ne manquer sous aucun prétexte !

Une nouvelle fois, le Bibliobus de l'Université populaire collabore étroitement avec l'Association nationale Bain de livres, pour proposer chez nous une animation particulière autour de la lecture.

Le 30 août prochain en fin de journée, vous êtes tous chaleureusement conviés à cette rencontre intergénérationnelle, qui sera rehaussée de jeux divers et de musique,

en plus des contes, des kamishibai (théâtre d'histoires japonais, autour d'un ouvrage de grande taille), des offres très vastes d'ouvrages à découvrir, de l'accès à des livres audios notamment.

En famille

Les familles sont tout spécialement invitées, pour partager ensemble des moments magiques centrés sur la lecture.

Les diverses animations proposées s'adresseront à toutes les couches d'âge jeune, des bébés lecteurs aux adolescents, qu'on se le dise ! Précisons que l'association Bain de livres est active dans toutes les langues nationales, et vise évidemment à promouvoir la lecture, auprès des jeunes tout particulièrement. Un objectif que défend évidemment le Bibliobus lui aussi !

Dernière précision importante: le véhicule du Bibliobus sera présent pour son passage habituel et celui de Bain de livres stationnera à ses côtés. Les abonnés pourront donc renouveler leur stock de lecture à cette occasion. | *cm*

Mardi 30 août, devant la halle de gymnastique, rue des Prés 5, de 16h 30 à 19h 30

La Municipalité fête deux employés méritants



Cindy Bögli, secrétaire brevetée en tant que spécialiste en administration publique, entourée de Stéphane Schranz (à gauche), responsable technique aussi fidèle qu'apprécié, et du maire Claude-Alain Wüthrich

Un sympathique apéritif, en plein air évidemment, a marqué la fierté et la reconnaissance de la Municipalité tout entière à l'égard de deux employés, vendredi soir passé. Les membres de l'Exécutif local et leurs collègues au sein du personnel communal fêtaient en effet les 25 ans d'engagement de Stéphane Schranz, chef technique, et le brevet fédéral de spécialiste en administration publique brillamment obtenu par Cindy Bögli, secrétaire municipale.

Merci !

Claude-Alain Wüthrich, maire, adressait les chaleureux remerciements du Conseil municipal à Stéphane Schranz, engagé en tant que concierge le 1^{er} août 1997, devenu chef technique et responsable de la police administrative en 2010. Il soulignait que cette gratitude est motivée par le travail

parfait et conséquent abattu, y compris les week-ends quand c'est nécessaire, mais également par la personnalité tellement agréable de Stéphane Schranz, un collègue souriant, dévoué et efficace, qui a déjà côtoyé quatre maires différents.

Bravo !

A Cindy Bögli, le maire adressait de chaleureuses félicitations pour son brevet fédéral de spécialiste en administration publique, obtenu avec la moyenne remarquable de 5.3. Il rappelait que la secrétaire municipale, engagée à Sonceboz en novembre dernier, n'a pas eu la tâche facile : entamée en 2018, sa formation a été interrompue durant un an par la crise sanitaire, puis a repris sous la forme de télétravail, ce qui compliquait sérieusement les choses.

Félicitations à ces deux employés ! | *cm*

RECETTE D'ICI

Linguines à la feta et tomates cerises rôties

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

- Tomates et feta**
- 200 g feta
 - 1 oignon
 - 2 gousses d'ail
 - 800 g tomates cerises
 - 1 dl huile d'olive
 - 1 cc sucre
 - ½ peperoncino rouge
 - 5 brins de thym
 - ¼ cc sel
 - Poivre du moulin
- Pâtes**
- 500 g linguines ou spaghetti
- Pour la finition**
- 50 g parmesan
 - 6-8 feuilles de basilic ciselées



PRÉPARATION

Préchauffer le four à 200°C.

Tomates et feta: placer la feta au milieu d'un plat à gratin. Dans un saladier, mélanger les tomates cerises lavées avec l'ail, l'oignon, le piment émincé et le sucre. Assaisonner de sel et poivre. Répartir ce mélange autour de la feta.

Arroser avec l'huile d'olive et parsemer le thym effeuillé.

Pousser au four pour 35-40 minutes, à 200°C, 2^e coulisserie du bas.

Pâtes: faire cuire les pâtes al dente dans de l'eau salée frémissante.

Les égoutter et réserver ½ dl d'eau de cuisson.

Au sortir du four, écraser la feta et la mélanger aux tomates. Ajouter ensuite les pâtes chaudes, l'eau de cuisson et bien mélanger.

Finitions: râper le parmesan et en garnir le plat avec les feuilles de basilic ciselées.

Rubrique offerte par

La Vinoterie

Vins, fromages et épicerie fine

Rue du Temple 3, 2610 Saint-Imier

epiceriefine@lavinoterie.ch

Commande par téléphone

032 941 72 10

LA PLUME

Ayons la sérénité, le courage et la sagesse

Il existe une prière dite de la sérénité dont le texte est le suivant: «Dieu, donne-nous la grâce d'accepter avec sérénité les choses qui ne peuvent être changées, le courage de changer celles qui devraient l'être, et la sagesse de les distinguer l'une de l'autre». Rédigée dans les années 1930, elle est utilisée et a été rendue célèbre par les Alcooliques anonymes dans leur Big Book, paru en 1939.

S'il est important de choisir ses combats et de reconnaître que nous ne pouvons pas tout, il faut faire attention à ne pas tomber dans l'excès inverse, prendre garde de ne pas en arriver à juger que les problèmes qui dépassent mon échelle individuelle seraient sans solutions, sans espoir. C'est indéniable, le changement en profondeur est impossible à obtenir seul.

Les textes bibliques s'adressent avant tout à des groupes. Malgré notre tentation de lire dans chaque tutoiement du texte un message de Dieu adressé à une personne, l'écrasante majorité des textes où Dieu tutoie s'adresse au peuple d'Israël. De même, les lettres de Paul qui règlent des problèmes particuliers le font toujours dans le cadre d'une communauté. Il en est ainsi, car toute la Bible est traversée par le rappel de la faiblesse humaine, de la faiblesse de l'individu et de la force du collectif. Les plus grandes figures n'y sont pas sans défauts et pourtant, ce qu'elles accomplissent avec et grâce aux autres est prodigieux.

Il faut toutefois une acceptation et une transformation de soi pour être capable d'entendre qu'un changement est nécessaire, pour en tirer les conséquences et agir. Le changement, s'il se fait à une échelle qui me dépasse, me touche, m'impacte aussi. De manière parfois difficile, avec des doutes, de la culpabilité, mais aussi positive avec une prise de confiance et une libération.

Aujourd'hui, face à tout ce qui bouleverse et interroge notre quotidien, il s'agit d'apprendre à vivre avec ces tensions. Non pas au point d'en être écartelé, mais bien en sentant l'énergie créatrice entre individu et collectif, entre doute et confiance, entre culpabilité et libération. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions avoir la sérénité, le courage et la sagesse dont nous avons tant besoin ! | *david kneubühler, pasteur*

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Vos commerces locaux d'Erguël

de La Ferrière à Courtelary



Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch

Christophe Chocolatier

Grâce aux rénovations réalisées dans notre vieille ferme datant de 1852, nous pouvons réaliser un travail de qualité pour vous offrir des chocolats et autres spécialités entièrement fabriqués artisanalement ici à Courtelary.

Nous apportons une grande importance à la provenance des produits ainsi qu'à leurs qualités irréprochables. Quand nous le pouvons, nous nous fournissons localement, les œufs pour la fabrication de nos biscuits viennent de Courtelary et le beurre vient de la fromagerie des Reussilles, par exemple.



Des artisans passionnés

Avec l'aide d'une équipe motivée de 6 personnes en production dans notre atelier et 4 personnes en vente dans nos 2 boutiques, nous arrivons à vous proposer tout au long de l'année plus de 200 produits différents au rythme des saisons.

Pour cette fin de saison estivale, les glaces seront encore à l'honneur avant de laisser gentiment place aux spécialités automnales.

Merci de votre fidélité et à tout bientôt
Christophe

- Chocolats
- Biscuits
- Pâtes à tartiner
- Caramels
- Glaces

Christophe

Chocolatier



La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 5
2300 La Chaux-de-Fonds
032 968 32 68

Courtelary
Grand-Rue 48
2608 Courtelary
032 944 30 68
079 705 68 47

RUE AGASSIZ 2 • 2610 ST-IMIER • TÉL. 032 941 33 23

Faites plaisir à vos proches :
offrez-leur un bon cadeau !

La saison des glaces
n'est pas terminée !
Venez en profiter sur notre
terrasse à Courtelary

Christophe
Chocolatier
Grand Rue 48
2608 Courtelary
032 944 30 68

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courtiel : info@evro.ch

F. Mühlheim
Aménagements extérieurs
Maçonnerie / Rénovation
Murs en pierres
079 628 52 49 / muehlheimfred@gmail.com

Votre contact pour les pages CIDE

**Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary**

Bellevue 4, 2608 Courtelary, Tél. 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch





Ça me dit marche : venez demain rencontrer Paul Miche et Paul Gautier !

Sous la bannière de ça me dit marche, on partira demain samedi matin à la rencontre de deux personnalités marquantes de Courtelary : le poète Paul Gautier et son neveu le musicien Paul Miche.

Un poète et un musicien

Né en 1843 à Courtelary où est établie sa famille, Paul Gautier suit des études de droit à Strasbourg. Reçu avocat, il ouvre une étude à Courtelary, où il meurt deux ans plus tard, à 26 ans seulement, de la tuberculose.

Poète et traducteur, en parallèle à ses études et à ses brèves activités au barreau, Paul Gautier a été publié post mortem. Son recueil intitulé *Pervenches et Bruyères* est imprimé une première fois à Genève l'année même de son décès, puis réédité, dans une version augmentée, en 1882 à Delémont.

Neveu de Paul Gautier dont il mit les vers en musique, Paul Miche naît à Courtelary

en 1886. Violoniste, pianiste et compositeur, il obtient au Conservatoire de Genève un Premier prix avec distinction, avant d'y exercer comme professeur durant 40 ans.

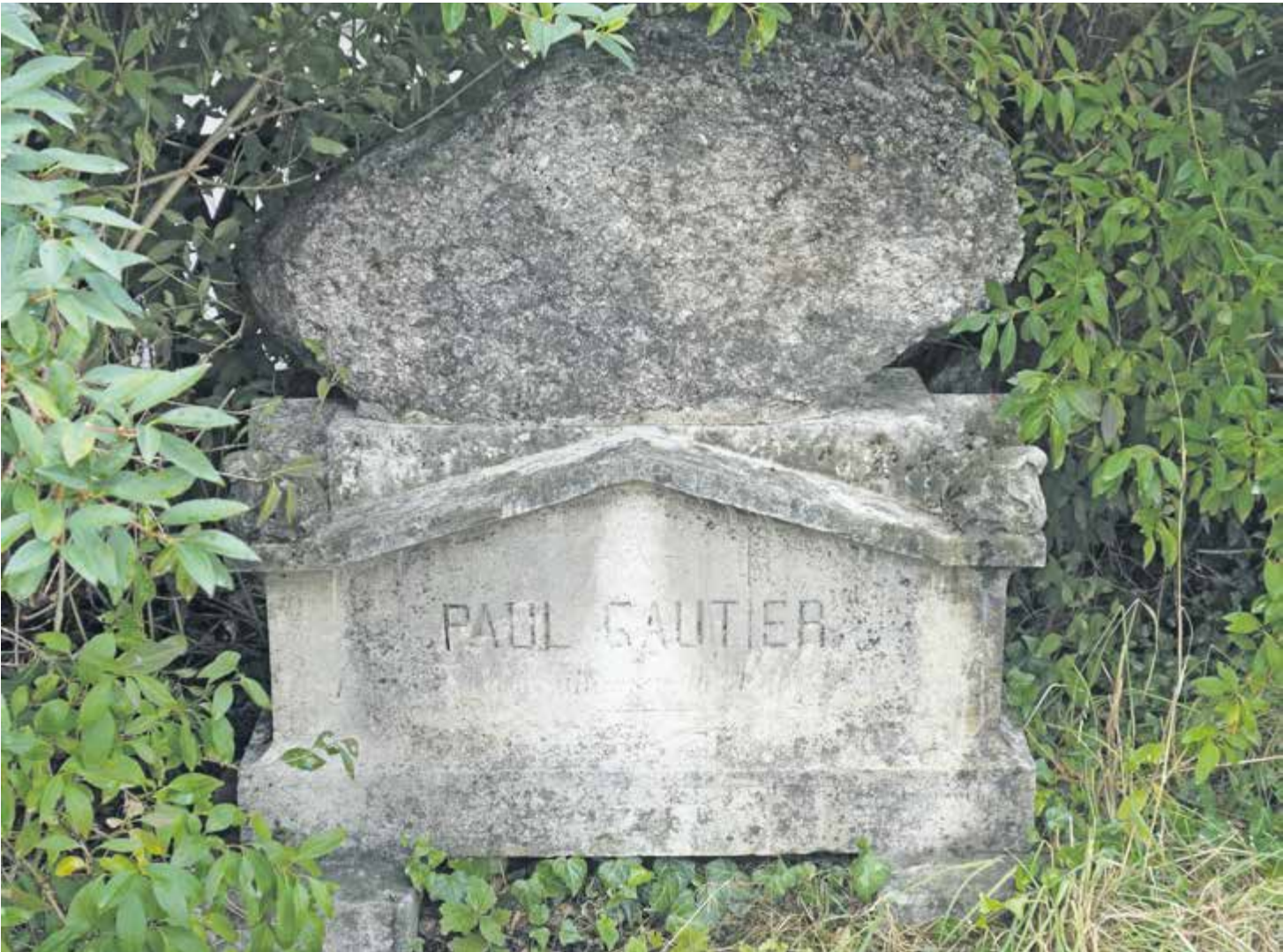
L'œuvre de Paul Miche est impressionnante : plus de 200 chœurs, des pièces pour piano, voire pour piano et violon. Cet enfant de Courtelary, mort à Genève en 1960, a écrit également deux sonates pour ces deux instruments.

En musique !

Ensuite de la balade, des pièces signées Paul Miche seront interprétées en l'aula du collège par deux musiciens de la région !

Une chaleureuse invitation est lancée, pour cette sortie prometteuse, à toutes les personnes intéressées par la culture, aux participants de tout âge. Les explications et autres anecdotes distillées par Noël Stalder, organisateur et accompagnateur, promettent une rencontre savoureuse et passionnante. | *cm*

Demain samedi 20 août, rendez-vous à 10 h 15 à la gare, pour une marche d'une heure et trois quarts environ (150 m de dénivellation), avec retour au collège. Sortie gratuite, ouverte à tous, jalonnée de haltes animées par Noël Stalder



Un monument à sa mémoire rappelle le poète Paul Gautier, près de sa maison natale

Dépose-minute du collège : attention au sens de circulation !



A la veille de la rentrée scolaire, la Municipalité attire ici l'attention de tous les parents d'élèves et de toutes les personnes qui utilisent le nouveau secteur dit *dépose-minute*, lorsqu'ils amènent ou viennent chercher en voiture, au collège, un enfant ou un adulte. Premièrement, il est rappelé que ce secteur particulier

est destiné à un court arrêt, durant lequel la ou le conducteur demeure au volant ; cet arrêt se fait exclusivement sur la bande marquée en blanc (milieu de la photo), la bande zébrée en jaune étant évidemment réservée aux bus scolaires. Deuxièmement et surtout, pour des questions évidentes de sécurité des

piétons, ce dépose-minute est placé sous le régime du sens unique. On entre dans la boucle par l'accès est, donc du côté de Cortébert, et on en ressort par l'ouest, en direction de Courtelary. Merci de respecter scrupuleusement cette règle incontournable, que la photo ci-dessus illustre parfaitement. | *cm*

COURTELARY

Courtelary en fête, jour J-7

Le thème de cette année pour la fête du village de Courtelary sera l'Ecosse !

Nous avons gardé les succès des années précédentes tels que le petit train gratuit pour les tout petits, la plage des mojitos, les contes pour enfants, le concours des jeunes talents du COVICOU, le marché des artisans locaux, le marché aux puces des enfants, la disco des jeunes animée par la classe de 10^e, une programmation musicale d'artistes régionaux pour toutes les générations et les Silent parties pour jeunes et moins jeunes.

Badge

Le fameux badge de la fête, vendu 5 francs la pièce a été créé, cette année, par Tia Moser de Courtelary. Merci à cette jeune dessinatrice talentueuse ! En achetant un badge, vous soutenez la fête et participez à la tombola.

Les nouveautés 2022

Cette année, les stands de la fête n'utiliseront que de la

vaisselle réutilisable. Grand défi !
Le tir à l'arc, le tennis de table, le yoga et une dégustation de whiskies feront leur apparition. Un nouveau stand proposera deux groupes de musique folklorique par soirée.

Recherche de bénévoles infrastructure

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider au montage et démontage de la fête. Merci de nous contacter si vous avez quelques heures de disponibilité le 24 ou le 25 en fin d'après-midi ou le dimanche matin 28 août (un repas offert).

Silent Parties

Nous cherchons encore des DJs bénévoles pour animer des séquences de 1h durant les soirées du vendredi et du samedi dès 23h30, ainsi que des volontaires pour distribuer des casques. Une playlist sur un téléphone suffit !

Nous recherchons aussi de jeunes DJs pour animer la Silent Party des jeunes le samedi 27 août de 19h à 21h30.

Inscriptions et questions par mail à courtelary-en-fete@bluewin.ch

Le programme détaillé sera diffusé très prochainement.

| pour le comité, ehw



Réclame



Protéger le climat
c'est aussi
protéger les Alpes
#PROTECTOURALPS

protectouralps.ch



Vos commerces locaux d'Erguël

La Ferrière | Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Cormoret | Courtelary



Produits du terroir et cuisine régionale

Depuis 6 ans déjà, Armon Vital et Felix Gerber vous accueillent au Chalet du Mont-Crosin.

L’équipe, formée par Armon Vital en cuisine et Felix Gerber au service, est à l’écoute de tous vos désirs culinaires et vous accueille dans un cadre cosy.

Notre carte met l’accent sur des produits frais de la région et de saison.

En été, notre belle terrasse avec vue sur le Chasseral vous invite à prendre une glace faite maison, boire un café ou profiter d’un petit apéro. En hiver, vous y trouverez un bar à neige pour une fondue sous les flocons ou aux lueurs d’une pleine lune.

Notre spacieuse salle de 60 personnes à l’étage est le lieu idéal pour prendre le temps d’apprécier notre brunch du chalet qui a lieu chaque dernier dimanche du mois.

A cette occasion, un généreux buffet de plats froids et chauds vous attend.

Pour vos fêtes de famille, vos fêtes d’entreprise, vos repas de Noël ou pour un séminaire, notre salle est à votre disposition.



Cet été, nous nous sommes offerts un cadeau, nous avons acheté la fontaine en bois de la fête de lutte.

Sous le grand arbre, nous avons construit un coin calme, où nos clients de l’hôtel peuvent profiter de la vue en toute tranquillité.

Bienvenu(e)s au Chalet Mont-Crosin, nous nous réjouissons de vous accueillir!
Plus d’infos: www.chalet-montcrosin.ch
032 944 15 64

NAPPIOT
MAÇONNERIE-PAYSAGISTE
Tél. 079 107 11 35 | www.nappiot.ch
SAINT-IMIER

Tof Sports 032 941 39 07

La meilleure adresse pour tous les sportifs

C'est les soldes chez Tof Sports!

20% sur le textile dans tout le magasin (articles en stock)

30% sur toute la marque McKinley (enfant et adulte)

50% sur tous les maillots de bain (enfant et adulte)

Offres valables jusqu'au samedi 17 septembre

Le cloud **privé**, sécurité, confiance et **contrôle total**

Plus que jamais aujourd’hui nos données sont vulnérables. Chacun d’entre nous possède de plus en plus de données numériques qui sont importantes. Garantir leur sécurité, leur intégrité et leur disponibilité en continu est primordial.

Astria Informatique installe des solutions de cloud privé qui répondent à ces exigences. Les offres de clouds publics (Swisscom myCloud, Dropbox, Google Drive, iCloud, etc.) sont des services chers, pas toujours fiables et sur lesquels vous n’avez que très peu de contrôle. De plus, dans la grande majorité des cas, vos données ne sont pas soumises à la loi suisse sur la protection de données car stockées à l’étranger.

astria.ch 032 913 13 38 2610 Saint-Imier

Nos solutions de cloud privé offrent aux indépendants, aux PME ainsi qu’aux institutions de nombreux avantages :

- L’aide et le suivi de votre partenaire de confiance de la région.
- Solutions simples pour le stockage et la sauvegarde.
- La garantie que personne ne peut consulter vos données.
- Un hébergement dans des centres de données 100% suisse.
- Un accès protégé depuis tous vos appareils.
- Une sécurité certifiée ISO 27001 de niveau militaire / bancaire.
- Un prix adapté à vos besoins et flexible.

Votre partenaire informatique de la région

David Schwab
Menuiserie | Rénovations
079 765 78 19
Frasses 1, 2612 Cormoret

OUVERT

NT
Madeleine Traiteur

Horaire du magasin
Mardi-Vendredi
9h-12h30 | 15h-18h
Samedi
9h-12h

CORMORET

Chauffage à distance

Le projet de chauffage à distance dans le village de Cormoret va de l'avant. Une séance avait été organisée au mois de mars afin d'informer les propriétaires d'immeubles du système et du projet. En cas d'intérêt, ces derniers avaient ensuite la possibilité de remplir un formulaire afin qu'une offre leur soit calculée. Le nombre d'intéressés est très satisfaisant et permet ainsi au projet d'avancer. Les offres de raccordement vont prochainement être transmises aux propriétaires. Si le nombre d'offres validées est suffisant, la prochaine étape sera ensuite la mise à l'enquête du tracé des conduites principales du chauffage.

Il est bien entendu toujours possible de demander une offre de raccordement ultérieurement. Pour cela, merci de prendre contact avec La Praye Energie SA par email à laprayeenergiesa@bluewin.ch; ou par téléphone au 079 637 80 76. |pb

Réclame



Le bien-être animal. Dans le monde entier.

« Grâce à QUATRE PATTES, nous ne sommes plus livrés à nous-mêmes. »

Nous révérons les souffrances, sauvons les animaux en détresse et les protégeons. Votre soutien nous permet d'améliorer la vie des animaux errants, de rue, sauvages et de compagnie.

Soutenez-nous maintenant ! quatre-pattes.ch/animaux-errants

ANIMATION MUSIQUE ARTS ET CULTURE CORMORET

Le 11^e Cormo'Rock aura lieu les 21 et 22 octobre prochains !

Après la 10^e édition en 2021 sous le régime du certificat Covid, virus qui avait d'ailleurs contraint à reporter la version 2020, les organisateurs du Cormo'Rock ont le plaisir de proposer cet automne la 11^e édition du festival – en espérant que le microbe ne refasse pas des siennes. Donc si tout va bien, dans un peu plus de deux mois, la halle polyvalente vibrera aux décibels du métal et du rock.

La tradition du Cormo'Rock veut la mise en avant des groupes régionaux, tout en se permettant de proposer la place de tête d'affiche à des groupes de notoriété suisse, voire internationale.

Soirée métal le vendredi

Comme de coutume, la soirée du vendredi sera dévolue au métal et ses nombreuses déclinaisons, avec une programmation de haut vol : les Neuchâtelois Morgarten, Henriette B du Jura bernois, les Genevois Kassogtha et en tête d'affiche les Parisiens d'Atlantis Chronicles.



Soirée rock du samedi

Le samedi sera dévolu au bon rock ! Les Neuchâtelois Walldown, Dark Jane de Moutier qui n'avaient pas pu venir l'année dernière, les Biennois Modern Day Heroes et en tête d'affiche les Italiens Overlaps.

Pour plus d'informations

Tous les détails sur cette édition seront communiqués dans une prochaine édition. En attendant, de plus amples informations sont déjà disponibles sur le site internet du festival www.cormorock.ch | amacc

festival www.cormorock.ch | amacc

Vendredi et samedi 21 et 22 octobre
halle polyvalente Cormoret
www.cormorock.ch

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Nouveaux conteneurs pour les Ecopoints

De nouveaux conteneurs destinés au tri des déchets recyclables seront installés pour remplacer les anciennes bennes et conteneurs présents sur les Ecopoints. Plus moderne et doté d'un volume plus modeste, ce mobilier urbain sera visuellement plus discret.

Etant donné que ces nouveaux conteneurs seront vidés en même temps que ceux d'autres communes, ceci entraînera une réduction des transports. Par exemple, une multibenne verre de 9 m³ doit faire un aller-retour à l'exutoire de vidage lorsqu'elle est pleine, alors que le conteneur reste sur place et son contenu est vidé dans une benne qui peut accueillir 30 à 40 m³.

Notez encore que les bennes sur les camions peuvent disposer de plusieurs compartiments permettant de recevoir des déchets différents dans la même benne, sans être mélangés !

Le verre

La référence pour trier le verre reste la couleur ! En effet, le tri par couleur permet un meilleur recyclage et des

recettes plus importantes pour la commune. Le verre blanc ne doit contenir que du verre transparent, le verre brun seulement du verre franchement brun et le verre vert : toutes les autres couleurs (vert, rouge, bleu, etc.) et dès lors qu'on a un doute.

Les conteneurs à verre doivent uniquement renfermer des emballages en verre (bouteilles, pots) à l'exclusion des vitres, miroirs, vaisselle, etc. Attention à la céramique (certains bouchons de bière) qui reste un perturbateur important. Les bouchons ou couvercles en métal peuvent être présents, mais leur place favorite se trouve dans le conteneur alu et fer blanc.

L'alu et le fer blanc

Les conteneurs à aluminium et fer blanc doivent être uniquement utilisés pour les emballages en aluminium (cannettes, barquettes, tubes, feuilles, etc.) et en fer blanc (boîtes de conserve, couvercles, etc.). Tout ce qui ne correspond pas à un emballage (cintre, jante, casserole, etc.), qui est constitué de composite ou qui pour-



rait être dangereux (bombe peinture) est à exclure !

Du papier et des cartons propres

Les conteneurs à papier et carton doivent seulement contenir du papier (feuilles, enveloppes, journaux, magazines, catalogues, etc.) et des emballages carton non souillés (cartonnettes et cartons cannelés bruns). Les cartons de pizza ou les matières composites (par ex. tetrabrick ou carton de lessive) ne sont pas autorisés. Le PSE (Sagex), les films

et chips de calage ou les films plastiques sont interdits.

Attention : les gros cartons bruns doivent impérativement être vidés, démontés et si possible découpés pour éviter qu'ils ne s'ouvrent dans le conteneur, occupant du volume tout en étant vide autour, conduisant ainsi à des vidages trop fréquents (et donc des dépenses inutiles).

Le Conseil municipal vous demande de prendre connaissance de ces directives et de les respecter, des contrôles seront effectués. | cm

PAL

Le projet de modification du Plan d'Aménagement Local (PAL) et procédure de constatation de la nature forestière au sens de l'art. 10, al. 2 de la Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les Forêts (LFO) sera en dépôt public du 22 août au 21 septembre dans les locaux de l'administration et sur le site de la commune de Villeret sous rubrique *constructions*. Ce PAL comprend le Plan de Zones d'Affectation (PZA) avec constatation de la limite forestière ; le Plan de Zones des Dangers Naturels (PZDN – périmètres A et B) ; le Plan de Zones de Protection

(PZP) ; le Règlement Communal de Construction (RCC) et, à titre informatif, le Rapport de Conformité (RCO) ainsi que le Rapport récapitulatif de la procédure d'Information et de Participation de la Population (RIPP) accompagné du *Projet de Territoire Villeret 2050* et de plans indicatifs. Les éventuelles oppositions ou réserves de droit, écrites et motivées, sont à adresser au Conseil municipal de Villeret, rue Principale 24, 2613 Villeret, jusqu'au 21 septembre. Une publication officielle se trouve dans la partie *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. | cm

Commission des finances

Le Conseil municipal recherche 1 personne pour siéger dans la commission des finances. Celle-ci doit posséder de bonnes connaissances en matière de finances communales et avoir de l'intérêt pour la comptabilité. Si nous avons suscité votre curiosité et souhaitez siéger dans cette commission qui

se réunit, en principe une fois par année, merci de faire part de votre intérêt au secrétariat communal d'ici au 31 août, par l'envoi d'un simple courrier électronique à : admin@villeret.ch.

Le Conseil municipal procédera à la sélection de la citoyenne ou du citoyen qui sera retenu. | cm

Erguëlathlon

Le triathlon de Saint-Imier, nommé Erguëlathlon, a obtenu les autorisations nécessaires de la part de l'Office de la circulation routière pour emprunter les routes lors de son édition 2022 agendée au dimanche 21 août prochain. Les autorités communales souhaitent plein succès aux organisateurs de cette course et beaucoup de plaisir aux coureurs. | cm

Bureau communal

Le bureau communal est dès maintenant ouvert selon l'horaire habituel, soit du lundi au vendredi de 9 heures à midi. | cm

Eau potable: recommandations

Par rapport au manque de précipitations, le Conseil municipal recommande de ne plus laver les voitures, d'arroser son gazon et de remplir sa piscine.

Si le niveau de la nappe phréatique n'augmente pas ces prochaines semaines, l'ex-

cutif envisage l'instauration de mesures plus restrictives afin d'économiser l'eau.

Merci donc d'utiliser l'eau avec parcimonie et de ne pas gaspiller cette ressource essentielle à la vie, le Conseil municipal vous en sera reconnaissant. | cm

Analyse de l'eau

Le dernier rapport d'analyse de l'eau réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 19 juillet à la rue Jacques-René Fiechter 25 mentionne les résultats suivants. Température : 18,3°C ; Escherichia coli / germe(s)/100 ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100 ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 1. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. | cm

Personnel communal

Le Conseil municipal a pris acte, avec regret, de la démission au 31 août de Pascale Uva, administratrice des finances depuis novembre 2020 au sein de la commune de Villeret. Le Conseil municipal la remercie pour son engagement et lui souhaite plein succès pour la poursuite de son parcours professionnel.

Au vu de la situation et afin de pouvoir présenter un budget 2023 lors de l'assemblée communale de décembre, le Conseil municipal a engagé Adrien Aubry pour une période déterminée, soit jusqu'au 30 juin 2023, ceci afin de préparer le prochain budget et de gérer et finaliser les comptes communaux. Adrien Aubry habite La Chaux-de-Fonds et

connaît les finances communales, en particulier le modèle comptable MCH2, puisqu'il fut administrateur des finances de la commune de Sonvilier durant presque 4 ans. M. Aubry possède une solide expérience dans la comptabilité puisqu'il a également travaillé dans le domaine privé durant de nombreuses années.

La mise au concours du poste d'administrateur ou d'administratrice des finances pour la commune de Villeret à durée indéterminée sera effective en janvier 2023.

Nadège Piffaretti débutera son activité au sein de l'administration communale le 1^{er} septembre. Après un apprentissage d'employée de commerce à la commune

de Penthalaz, elle a poursuivi son activité au sein de cette administration, enrichissant ainsi ses connaissances en matière communale. M^{me} Piffaretti habite à Saint-Imier, est mariée et maman de deux jeunes enfants.

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ces deux nouveaux collaborateurs et leur adresse ses vœux de plein succès et beaucoup de plaisir dans le cadre de leurs activités. | cm

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

Vos commerces locaux d'Erguël

La Ferrière | Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Cormoret | Courtelary



« L'artiste ne doit pas copier la nature, mais prendre des éléments de la nature et créer un nouvel élément » **Paul Gauguin**

Située au centre de Saint-Imier, La Clairière concilie savoir-faire et passion du métier.

Afin de vous faire plaisir ou en fleurissant ceux qui vous tiennent particulièrement à cœur, nos fleuristes qualifiés vous offrent des conseils sur mesure et personnalisés en créant de l'art floral artisanal au gré des saisons.

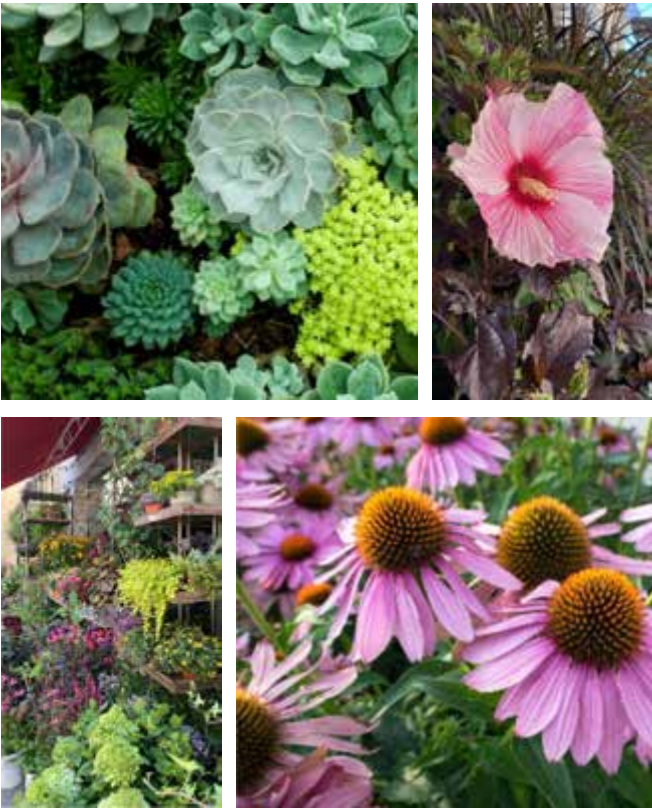
Actuellement, vous y trouverez un vaste choix de plantes d'appartement, automnales pour vos intérieurs, devantures de maison, etc.

Nous créons des décorations florales pour des mariages, anniversaires, événements divers, abonnements de fleurs, etc.

A la recherche constante de nouvelles évolutions, toute l'équipe de La Clairière s'emploie à mériter la confiance de sa fidèle clientèle.

Nous sommes heureux d'embellir votre quotidien et vous invitons à venir partager notre passion des fleurs.

Rue du Temple 5
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 32 20



atelier du corps

Thérapies complémentaires

MÉLANIE KERNEN Soins thérapeutiques Réflexothérapie 079 347 86 50	FABIO MAZZOLI Kinésiologie Hypnose Ericksonienne www.fabiomazzoli.ch
LUCIENNE CRAMATTE Kinésiologie Reiki 079 476 46 70	OLIMPIA VALE Massage des 5 continents Access Bars 079 468 05 27

Place du Marché 1, 2610 St-Imier

VELECTRO, SEGWAY ET TROTT'ENERGY:

LE FUNI ROULE POUR VOUS!

Renseignements et réservations
T +41(0)32 941 25 53
www.funisolaire.ch

Avez-vous reçu votre demande pour le contrôle périodique de vos installations électriques?

Cyril Cattin, contrôleur en électricité agréé, saura déceler tous les dangers potentiels sur votre installation et vos appareils

S'exposer à un incendie ou à un accident par défaut de sécurité sur une installation électrique? Personne ne ferait subir un tel risque à ses proches ou à ses biens! Mais dans le domaine pointu de l'électricité, les dangers sont parfois bien cachés, que seul un spécialiste peut détecter.

Dès lors, si votre fournisseur d'énergie vous y invite ou si vous avez des doutes quant à la sécurité de vos installations, n'hésitez pas: contactez CATTIN CONTRÔLE ELEC, l'entreprise d'un conseiller en sécurité électrique breveté et indépendant, installé à Saint-Imier. En toute neutralité, pour un prix très compétitif, il vous signalera tous les potentiels dangers que peut receler votre immeuble. Ses offres sont gratuites.

Cyril Cattin, 079 613 24 50
Rue de Tivoli 39, 2610 Saint-Imier
info@cattin-contrôle-elec.ch,
www.cattin-contrôle-elec.ch

CONCOURS

Tentez de gagner de la monnaie CIDE!

3 prix sont à gagner, soit 3 coupures (monnaie CIDE): 1 x 50 francs et 2 x 20 francs!
Pour participer, il vous suffit de répondre à la question suivante:

Combien de tels logos se cachent dans les pages CIDE de cette édition (Feuille d'Avis du District de Courtelary N° 29 du vendredi 19 août)?
(Le logo ci-dessus servant d'exemple ne doit pas être compté)

Pour tenter votre chance
Pour participer, rendez-vous vite sur la page www.le-cide.ch/concours **avant le lundi 5 septembre 2022 à 12 h**
Vous pouvez aussi nous envoyer votre réponse par courrier à CIDE, Case postale 33, 2610 Saint-Imier.
Un tirage au sort aura lieu et les 3 gagnants seront contactés personnellement. Bonne chance à tous!

Les 3 gagnants du concours du 17 juin 2022: Christiane Favre (Courtelary); Adrienne Perotto (Sonvilier); Cécile Calame (Saint-Imier)

Solutions IT complètes et sur mesure au service de votre performance

Accompagnement 360° | Conseil | Support technique

TLMS-IT
Solution & Consulting

+41 32 941 11 30
info@tlms-it.ch
tlms-it.ch

MUSÉE DE SAINT-IMIER

Visite commentée
tout public



Exposition
Jusqu'au 11 décembre

Musée de Saint-Imier
Rue Saint-Martin 8
2610 Saint-Imier
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch

Horaires d'ouverture
Mardi au dimanche: 14h-18h.
Pour les écoles et les groupes,
visite possible en dehors de
ces horaires sur réservation.

Tarifs
Adulte: 6 francs
AVS, AI, étudiant: 4 francs
Enfant jusqu'à 16 ans: gratuit

www.musee-de-saint-imier.ch

Facebook et Instagram:
Musée de Saint-Imier

Samedi 20 août à 11 h, le Musée de Saint-Imier vous invite à découvrir son exposition temporaire *Modernité! Images du progrès dans les publicités horlogères*.

Au cours du XX^e siècle, les marques horlogères ont largement recouru à la notion de modernité dans leurs publicités. Elles pouvaient ainsi proposer une image dynamique et mettre en avant leurs propres innovations et la fiabilité de leurs produits. Synonyme de progrès, la modernité a alors revêtu différents visages: elle a notamment été symbolisée par l'aventure, le sport et les différents exploits qui ont représenté des défis techniques pour les entreprises horlogères.

Emmenés par Jérôme Gogniat, commissaire de l'exposition, vous découvrirez près d'un siècle de représentations du progrès à travers les publicités horlogères. | *musee de saint-imier*

**Samedi 20 août à 11 h
au Musée de Saint-Imier**
Durée totale: environ 1 heure
Tarif: entrée au Musée
Tout public,
sans inscription préalable

SAINT-IMIER

La Roseraie fête les 90 ans
de Francis Loetscher

La direction de La Roseraie tient à rendre un hommage particulier à l'un de ses résidents, Francis Loetscher, à l'occasion de ses 90 ans. En effet, Francis Loetscher a, tout au long de sa vie, œuvré pour son prochain. Il a travaillé pour le bien de la collectivité et dans le respect de chacun. Il a transmis ses réflexions et sa fibre sociale, il s'est engagé pour la paroisse, pour la société politique comme conseiller de ville, municipal, maire et conseiller national. Pour le football club, pour la fondation Les Rameaux. Il a aussi présidé la Clientis Caisse d'Epargne Courtelary.

Et pour La Roseraie?
Francis Loetscher a été membre du comité de l'Hospice des vieillards puis il a œuvré à la mutation de l'institution de l'hospice à La Roseraie d'aujourd'hui. Il en a tenu la présidence plusieurs années.

En ce lundi 15 août, c'est entouré de sa fille, de deux représentants des autorités du village et de la direction de La Roseraie, que Francis



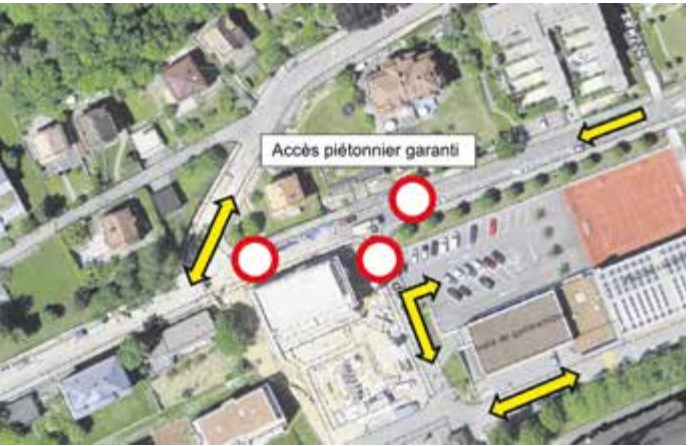
Loetscher a été félicité comme il se doit. Tous lui ont souhaité leurs meilleurs vœux accompagnés de quelques attentions sous forme de présents. Le moment d'échanges partagé a été fort passionné, accompagné d'un verre de l'amitié. | *la roseraie*

Yanick Courvoisier (à gauche), chef du Service administration générale et police ainsi que Corentin Jeanneret, conseiller municipal entourent Francis Loetscher

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Suite et fin du chantier
de la rue Paul-Charmillot



Le chantier à la rue Paul-Charmillot et au Passage du Chalet a repris le 8 août. La première étape qui concerne le Passage du Cha-

let sera terminée le 19 août. A partir du 22 août, les travaux se concentreront dans la rue Paul-Charmillot entre les carrefours avec la rue du Soleil et le Passage du Chalet. Ils concerneront essentiellement le réseau électrique ainsi que la route et les trottoirs. Durant cette phase, un secteur de la rue Paul-Charmillot sera fermé au trafic, mais des déviations par la rue du Soleil seront signalées.

L'accès au parking des halles de gymnastique sera accessible par la rue Beau Site.

Une fois les réseaux souterrains modernisés, la rénovation de la route et des trottoirs sera finalisée par la pose de la couche de tapis finale.

Le Conseil municipal remercie les riverains et les automobilistes pour leur patience et leur prudence aux abords du chantier. | *cm*

Nonagénaires

Le mardi 2 août, Denis Gerber, maire de Saint-Imier, et Jacques Zumwald, administration générale et police, se sont rendus au Chemin de Sébastopol 8 pour célébrer le 90^e anniversaire de Roger Donzé. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. Le 15 août, Corentin

Jeanneret, conseiller municipal, et Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus au Home La Roseraie où ils ont eu le plaisir de rencontrer Francis Lötcher, pour célébrer son 90^e anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | *cm*

Déplacement
du marché

En raison de la Fête de la bière qui se déroulera du 25 août au 27 août sur la Place du Marché, le marché hebdomadaire du vendredi 26 août sera déplacé à la rue du Temple.

La Municipalité vous remercie d'ores et déjà de votre compréhension. | *cm*

FONDATION ANDRÉ FLÜCKIGER SAINT-IMIER

Journée de fête pour 50 ans de dons

En 1972, André Flückiger a souhaité offrir une aide à l'hôpital de Saint-Imier en proie à quelques difficultés financières. L'aide conséquente apportée a permis à l'hôpital de se développer en commençant par l'achat d'une ambulance puis la construction d'un bâtiment permettant de loger le personnel. A suivi l'achat de matériel médical performant, la modernisation du laboratoire, la création d'une salle de soins intensifs, et plus récemment la restructuration de la radiologie qui fut dotée d'un scanner, etc.

Ainsi a vu le jour la Fondation dont le but est d'offrir une aide à l'hôpital bien sûr, mais aussi à tout établissement non subventionné de la région lié au domaine médical. Le siège de la Fondation se trouve à Saint-Imier.

Le conseil de Fondation se compose actuellement de: Valentin Flückiger président, Catherine Flückiger, Sophie Grossniklaus-Flückiger, Pascal Flückiger, Clément Flückiger, Pauline Schoon et André Vaucher.

Le conseil a pour tâche d'analyser les projets non subventionnés qui lui sont soumis.

Depuis 2002, la Fondation a élargi son fonds d'activités en offrant par exemple un véhicule à Sadsdoval, de l'équipement médical pour le service d'oncologie de l'Hôpital du Jura bernois, des équipements médicaux à la Pimpinière, elle a participé à la création du Cefops et en 2020 a offert un week-end famille à ELA. Bien d'autres dons pourraient encore être cités.

Parallèlement, la Fondation offre une bourse pour la recherche et remet chaque année une récompense aux meilleurs étudiants du Ceff.

L'éventail des dons est donc extrêmement vaste et ses membres sont très fiers après 50 ans d'activité de pérenniser cette aide financière aux associations qui en font la demande.

Des invités d'honneur
C'est avec joie que les membres de la Fondation rassembleront les institutions

soutenues pendant un demi-siècle en les invitant à une réception exceptionnelle le samedi 27 août à la salle de la Marelle à Tramelan. Afin de concrétiser l'engagement de la Fondation pour la jeunesse, ELA et la Pimpinière seront les invités d'honneur.

La journée débutera par une partie officielle au cours de laquelle seront remis 2 dons: l'un pour l'association ELA et l'autre pour la Pimpinière et sera suivie à 15h par le spectacle de magie et d'illusions du fabuleux Black Eduardo. Les enfants de la région ainsi que leurs parents seront cordialement invités à partir de 14h45 (les places seront limitées et nous vous remercions de vous inscrire par mail à l'adresse suivante: fondation.fluckiger@gmail.com).

Pendant cette journée spécialement dédiée aux enfants, le comité se tiendra à disposition des familles pour toute question ou demande qui pourrait faire l'objet d'une aide ponctuelle. | *vf*

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



L'eau: un bien précieux

L'approvisionnement en eau devient de plus en plus critique. La situation se détériore rapidement pour le débit des sources.

Si pour l'instant aucune interdiction formelle n'est mise en place, par souci de prévention,

le Conseil communal invite la population à éviter tout gaspillage. Des mesures doivent être appliquées, notamment en limitant son usage aux activités essentielles. Il est recommandé d'éviter d'arroser son gazon, de laver sa voiture ou de remplir sa

piscine. Chaque goutte est précieuse et n'est pas seulement une goutte d'eau dans l'océan, un contrôle rapide des chasses d'eau ou des robinets et mitigeurs permet d'éviter des fuites d'eau et une consommation inutile. | *cm*

Sécurité routière

A la suite du réaménagement de la route cantonale durant les travaux de rénovation du réseau d'eau potable, sur le trottoir en face du collège, une nouvelle barrière de sécurité a été posée.

Des citoyens ont fait part de leur mécontentement de cette situation, la visibilité pour s'en-

gager sur la route cantonale depuis le Chemin de la Poste (carrefour de l'épicerie) étant désormais réduite.

Les Autorités ont également été interpellées à ce sujet lors de l'assemblée communale de juin dernier. Une réclamation a été transmise à la Direction

des travaux publics du canton, ainsi qu'une demande pour poser un miroir de sécurité.

Cet office a transmis une réponse négative aux demandes du Conseil communal par courrier du 11 juillet. Aucun aménagement supplémentaire ne sera effectué. | *cm*

**Une paire de lunettes
trouvée à Sonvilier**

Lunettes de vue
pour homme,
monture fine, noire,
trouvées dans un champ
à l'ouest
du stand de tir.

D. Haeni 032 941 16 92

ÉCOLES DE SAINT-IMIER
Rentrée des classes

La rentrée des classes aura lieu lundi 22 août. Les élèves sont attendus selon l'horaire suivant:

- école enfantine à 8 h 45
- école primaire à 8 h 15
- école secondaire à 8 h 15 pour les élèves de 9^e et à 9 h 10 pour les élèves de 10^e et 11^e

Matinée consacrée à l'organisation jusqu'à 11 h 40. Après-midi selon horaire distribué. Bonne reprise!

| *écoles primaire et secondaire de saint-imier*

Vos commerces locaux d'Erguël

La Ferrière | Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Cormoret | Courtelary

Rochat Intérieur vous présente la gamme BLUE OCEAN

Elle est fabriquée par la marque familiale DORBENA qui est basée pas loin de chez nous, au Liechtenstein.

L'écologie est un sujet qui nous concerne tous et en tant qu'entreprise qui s'occupe intensément de la durabilité et de la protection de l'environnement, DORBENA participe au projet STOP OCEAN PLASTIC et produit des couettes et des coussins en fibres de plastique collecté avec la série BLUE OCEAN.

Cela est rendu possible grâce à PLASTIC BANK qui encourage les personnes défavorisées à collecter les déchets plastiques sur les côtes vulnérables du Brésil, d'Égypte, des Philippines et d'Indonésie avant qu'ils ne soient emportés dans les mers et les océans. En collectant ainsi le plastique, les habitants peuvent l'échanger contre de l'argent et des avantages en nature pour améliorer leur qualité de vie.

Le plastique est ensuite trié, lavé, broyé, séché et transformé en fibres dans des processus spéciaux et durables, puis elles sont transformées en article de literie durable et de très haute qualité. La fibre de haute qualité est certifiée avec l'Ecolabel.



Vous trouverez chez nous toute la gamme BLUE OCEAN comme :

- Duvet léger pour toute l'année. Indice de chaleur 2 sur 4. Dans les dimensions : 160x210cm | 200x210cm | 240x240 cm.
- Oreiller adaptable avec housse matelassée amovible. Dans les dimensions : 50x70cm | 60x60cm | 65x65cm | 50x90cm | 60x90cm | 65x100cm.
- Oreiller de soutien adaptable avec housse matelassée. Dans les dimensions : 50x70cm.

Rochat Intérieur Francillon 17, 2610 Saint-Imier
032 941 22 42, info@rochatinterieur.ch



Rochat INTERIEUR

La meilleure adresse pour votre décoration

Jusqu'à fin septembre ➤ Promotion sur la gamme BLUE OCEAN de DORBENA

Duvet 160x210cm: 160 fr. au lieu de 240 fr.
Oreiller 65x100cm: 89 fr. au lieu de 125 fr.

Rochat Intérieur Sàrl | Francillon 17 | 2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 22 42 | info@rochatinterieur.ch

Votre partenaire informatique de la région



- Infogérance
- Matériel & Logiciel
- Dépannage et réparation
- Sécurité & Sauvegarde
- Solutions cloud



astria.ch



032 913 13 38



2610 Saint-Imier



Rénovation ou construction plus qu'accessible ! Nous sommes votre fournisseur idéal !

Carrelage défiant toute concurrence
Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix

- Vous trouverez chez nous pour tous vos projets de salles de bains et carrelages **des solutions adaptées à vos budgets.**
- Notre **exposition permanente de Saint-Imier, à deux pas de chez vous**, vous permettra de vous rendre compte de nos choix toujours adaptés à l'actualité. Ouverte du mardi au jeudi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45, ainsi que le vendredi matin de 9 h à 12 h.
- **Douche à l'italienne et colonne de douche**, tout le monde en veut et vous pourrez les voir dans notre exposition. Nous disposons d'une grande panoplie de produits à vous présenter.

- **N'oubliez jamais le carrelage** dans des prix défiant toute concurrence qui donne une vraie vie à votre rénovation ou nouvelle construction.
- **Et la couleur des meubles de bains**, avez-vous pensé que l'aspect de tous les jours en dépend ?
- Tous nos **fabricants suisses**, même à bas prix, vous suggèrent une grande diversité et n'oubliez jamais, que de la **qualité !**
- Ne vendant que du carrelage et du sanitaire de première gamme, nous pouvons vous **garantir un service après-vente irréprochable**, même à long terme.



www.fcmsarl.ch

Exposition permanente

FCM Sàrl • Rue Paul-Charmillat 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16 • F 032 941 50 55 • info@fcmsarl.ch



Peinture et échafaudages
P.-A. Zermatten • 2615 Sonvilier • 079 467 25 18
www.zapapeinture.ch • info@zapapeinture.ch



Spécialiste en produits
artisanaux de viandes
et de poissons fumés.

Sur commande : tartares
de bœuf, saumon, thon,
ainsi que fondues chinoise
et de poissons.

Vente de vin,
whisky écossais
et rhum vieux.

Et toujours nos plateaux
apéro et petit traiteur.

Livraison à domicile

Commande par mail ou téléphone
032 941 26 13 info@lefumet.ch

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Les chevaux de l'armée en action pour la biodiversité

Les soldats de la colonne du train 13/1 de l'armée suisse ont évacué vingt-cinq stères de bois à l'aide de chevaux dans la réserve forestière Chasseral Sud.

Cette intervention ciblée avait pour but d'éclaircir le pâturage boisé pour favoriser la biodiversité, entre autres à destination de la rare et très discrète gélinotte des bois.

Pendant une semaine, onze chevaux de la race Franches-Montagnes, un mulet et une trentaine de soldats, femmes et hommes, de la colonne du train 13/1 ont travaillé dans un pâturage boisé dans la réserve forestière Chasseral Sud pour transporter 25 stères de bois préalablement coupés par les bûcherons de Nods. Ces travaux avaient pour but de favoriser la rare et discrète gélinotte des bois et d'ouvrir des surfaces dans le pâturage boisé pour que le bétail puisse mieux circuler.

Il s'agit d'une collaboration inédite entre la colonne du train 13/1, la Commune de Nods, la Division forestière du Jura bernois et le Parc Chasseral, soutenu par la Station ornithologique suisse de Sempach. Le premier lieutenant Jason Chaubert, à la recherche d'un engagement pour le cours de répétition des soldats du train, s'était approché du Parc Chasseral au mois de juin pour mettre en



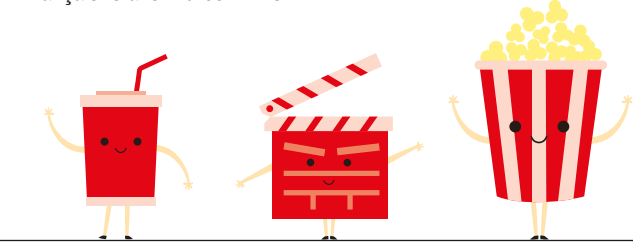
Avec 11 chevaux de la race Franches-Montagnes et un mulet, la trentaine de soldats de la colonne du train 13/1 de l'armée suisse sont intervenus du 8 au 15 août dans la réserve forestière Chasseral Sud, photo : Parc naturel régional Chasseral

place cette action. Le transport de petite quantité de bois dans cette zone raide et diffi-

cile d'accès représentait une tâche idéale pour la colonne du train selon la devise : Là où

les véhicules ne roulent plus, le cheval passe. | parc naturel régional chasseral

EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN		AU ROYAL À TAVANNES
LÀ OÙ CHANTENT LES ÉCREVISSES VENDREDI 19 AOÛT, 18 H SAMEDI 20 AOÛT, 21 H DIMANCHE 21 AOÛT, 20 H MARDI 23 AOÛT, 20 H	LES VIEUX FOURNEAUX 2 : BONS POUR L'ASILE VENDREDI 19 AOÛT, 20 H 30 SAMEDI 20 AOÛT, 18 H DIMANCHE 21 AOÛT, 17 H MARDI 23 AOÛT, 18 H	BEAST MERCREDI 24 AOÛT, 20 H 15
	de Christophe Duthuron, avec Pierre Richard, Eddy Mitchell. Pour venir en aide à des migrants qu'il cachait à Paris, Pierrot les conduit dans le Sud-Ouest chez Antoine qui lui-même accueille déjà Mimile, en pleine reconquête amoureuse de Berthe. En français. 8 ans. Durée 1 h 38.	de Baltasar Kormàkur, avec Idris Elba, Sharito Copley. Idris Elba interprète le Dr Nate Daniels, qui revient en Afrique du Sud, où il a autrefois rencontré sa femme aujourd'hui décédée, pour y passer des vacances prévues de longue date avec ses deux filles dans une réserve naturelle. En français. Durée 2 h 35.
	ONE PIECE FILM-RED SAMEDI 20 AOÛT, 15 H LUNDI 22 AOÛT, 20 H	LES VIEUX FOURNEAUX 2 : BONS POUR L'ASILE MERCREDI 24 AOÛT, 18 H
	de Goro Taniguchi. Luffy et son équipage s'apprentent à assister à un festival de musique attendu avec impatience. La chanteuse la plus populaire du monde, Uta, va monter sur scène pour la première fois. En français et VO s.-t. 12 ans. Durée 1 h 55.	voir ci-contre.
	EN CORPS CINÉ SENIORS ET PRO SENECTUTE MARDI 23 AOÛT, 14 H 30	PAOLO CONTE, VIA CON ME JEUDI 25 AOÛT, 18 H
	de Cédric Klapisch, avec Mario Barbeau, Denis Podalydès. Elise, 26 ans	de Giorgio Verdelli. Les chansons très visuelles de Paolo Conte forment comme un atlas imaginaire de l'âme, du son et de la poésie. En VO s.-t. Tout public. Durée 1 h 40.
		

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

Poste de chancelier, nouvelle mise au concours

Le Conseil municipal remet le poste de chancelier municipal au concours. Après avoir lancé en juillet une première opération de recrutement qui s'est révélée très intéressante, mais un peu chétive en nombre de postulants, il a décidé de chercher davantage de candidates et candidats

prêts à reprendre la fonction au 1^{er} janvier 2023. Malgré le renouvellement de la mise au concours, la transition entre le titulaire actuel et le futur employé devrait se faire sans laisser de vacance. | *cm*

Annonce
sous www.tramelan.ch

Eau potable : des mesures préventives

L'exceptionnelle sécheresse que nos contrées subissent préoccupe en termes de ressources en eau potable disponible. Le Conseil municipal et le Service de l'eau potable de la commune (SDE) proposent à tous les usagers de simples et judicieuses mesures à mettre en œuvre avant que des restrictions plus drastiques ne doivent être prises, mesures qui seront plus contraignantes. Le Conseil municipal publie donc sur le site internet communal (www.tramelan.ch) un train de 36 mesures aussi simples qu'efficaces permettant de très substantielles économies d'eau potable. La brochure qui figure sur le site est dispo-

nible auprès des guichets des Services techniques (rue de la Promenade 3) et de l'Hôtel de Ville (Grand-Rue 106). Sur demande par téléphone au secrétariat des Services techniques (032 486 99 50), elle peut également être envoyée aux personnes qui ne pourraient pas se déplacer ou avoir accès à l'Internet ou aux guichets de l'administration pendant les heures d'ouverture. Ces mesures de prévention sont vivement recommandées pour éviter des restrictions plus drastiques. Par avance le Conseil municipal remercie de l'accueil qui sera fait à cette initiative qui apporte sa contribution à réduire les impacts de la sécheresse. | *cm*

JURA BERNOIS TOURISME

Les dernières animations de l'été

Durant les vacances estivales, les visiteurs et les habitants de la région ont eu l'occasion de découvrir les incontournables du Jura bernois en participant à des animations chaque jour du mercredi au dimanche, celles-ci prennent fin

En effet, du vendredi 1^{er} juillet au samedi 20 août, Jura bernois Tourisme a organisé 43 animations (35 en français, 8 en allemand) sur 37 jours. Pour la deuxième année consécutive, Jura bernois Tourisme a animé la région durant l'été, en proposant diverses activités aux visiteurs et aux habitants du Jura bernois. Seize types d'activités étaient au programme, représentant les incontournables du Jura bernois.

Derniers jours

– vendredi 19 août : visite guidée de la

Neuveville aux lanternes, allemand, 21 h ;
– samedi 20 août : visite guidée de l'Expo Digger, français, 10h.

La réservation est obligatoire via le site internet : www.jura-bernois.ch/animations-ete ou dans les bureaux d'accueil touristique de Jura bernois Tourisme à Moutier, Saint-Imier et La Neuveville. Des renseignements peuvent être obtenus au 032 494 53 43 (Jura bernois Tourisme Moutier).

| jura.bernois.tourisme

ROTARY CLUB LES REUSSILLES

Torrée géante

Après 2 ans d'interruption pour cause de covid, le Rotary Club Les Reussilles renoue avec la tradition. La Torrée géante vous attend le samedi 27 août, de 11 h à 18 h à la loge des Chaux, aux Reussilles. Les saucisses sous la braise, la cantine avec vins, bières, eaux minérales,

tête de moine, café et buffet de desserts, ainsi qu'un bar vous attendent.

Le bénéfice intégral de la torrée sera affecté au Foyer pour enfants et adolescents *La Grande Maison* à Corgémont.

Venez nombreux, merci. | rotary.club.les.reussilles

PRO SENECTUTE 032 886 83 80

Après-midi Jass à Tavannes

Pique, cœur, carreau ou trèfle ! Venez jouer aux cartes dans une atmosphère agréable et détendue. Un moment qui vous permettra de vous amuser et d'échanger. Dates : 2^e et 4^e mercredi du mois (sauf décembre) de 14 h à 16 h. | *pro.senectute*

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Des Bal(l)ades... hors du commun à Saint-Imier et Rondchâtel

La saison 2022 des Bal(l)ades... se poursuit avec deux rendez-vous d’envergure dans le Jura bernois, le mercredi 24 août à Saint-Imier et le samedi 27 août à Rondchâtel

Deux événements hors du commun qui se produiront dans des lieux insolites du Parc, dans le cadre de cette onzième édition, toujours menée en collaboration avec les Jardins Musicaux.

Mercredi 24 août, Saint-Imier: *La Roue*, un chef-d’œuvre du cinéma en première suisse

Le mercredi 24 août, les participants à la Bal(l)ade... à Saint-Imier partiront à la découverte des énergies renouvelables de Mont-Soleil via le funiculaire de Saint-Imier, entièrement propulsé par l’électricité produite à Mont-Soleil.

Ils pourront ensuite découvrir deux épisodes du film muet *La Roue*, réalisé par Abel Gance il y a un siècle, en 1923. Divisé en quatre époques qui peuvent être vues séparément, ce monument du cinéma (d’une durée totale de 6h53) sera accompagné par l’Orchestre des Jardins Musicaux, sur la composition et choix musicaux d’Arthur Honegger et de Paul Fosse.

Samedi 27 août, Rondchâtel: l’intégrale des sonates pour piano de Prokofiev

Dans un cadre insolite, *une journée à Rondchâtel* propose

l’intégrale des sonates pour piano de Prokofiev en trois concerts dans les murs de l’ancienne usine de pâte à papier. Un spécialiste de l’Office fédéral dévoilera les enjeux liés à la mobilité douce et à la biodiversité au cours d’une visite du chantier de la voie lente actuellement en construction entre Frinwillier et Péry, en bordure de l’autoroute A16.

Informations pratiques

- Bal(l)ade... à Saint-Imier, mercredi 24 août;
- découverte 15h30: les énergies de Mont-Soleil;
- rendez-vous au Funiculaire de Saint-Imier (course de 15h35).

Concerts

La Roue, épisodes III et IV, salle de spectacle de Saint-Imier:

- 18h: épisode III: La Course à l’abîme;
- 20h: épisode IV: Symphonie blanche.

Chaque épisode peut être vu séparément. Il est possible d’acheter un billet pour un seul concert (29 francs) ou l’abonnement *La Roue 2 épisodes à Saint-Imier* (40 francs). Une collation est prévue entre les deux épisodes.



L’Orchestre des Jardins Musicaux accompagnera en direct deux épisodes du film muet phénoménal *La Roue*, d’Abel Gance, le mercredi 24 août à la salle de spectacle de Saint-Imier

Une journée à Rondchâtel, samedi 27 août

Concerts: une main de fer dans un gant d’acier. L’intégrale des sonates pour piano de Sergueï Prokofiev dans l’ancienne usine de pâte de bois:

- concert 1 (11h) Sonates N° 1, 2 et 6;

- concert 2 (13h) Sonates N° 4, 5 et 7;
- concert 3 (14h30) Sonates N° 3, 9 et 8.

Possibilité d’assister à un seul, à deux ou à l’ensemble des trois concerts (abonnement spécial *Prokofiev*, 60 francs):

- découverte 9h15: visite de la cimenterie Vigier (complète);

- découverte 15h30: La voie lente de Rondchâtel.

Tarifs et réservation

Réservation des billets via la Billetterie des Jardins Musicaux en ligne ou par téléphone au 032 889 36 05. Le prix d’entrée aux concerts comprend l’accès à la partie Découverte. L’inscription à la Découverte est

toutefois obligatoire à l’achat du billet.

- 29 francs: tarif plein;
- 24 francs: tarif réduit;
- 12 fr.: enfants jusqu’à 15 ans;
- 40 francs: abo *La Roue deux épisodes à Saint-Imier*;
- 60 francs: abo *Prokofiev*.

| [parc naturel régional chasseral](#)

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Il faut valoriser les fruits de nos vergers

Avec l’été très chaud et sec de cette année, les arbres fruitiers ont de l’avance. Ils perdent le surplus en fruits, qui tombe à terre. Comme chaque année, le Parc Chasseral est à la recherche de pommes pour soutenir les pressoirs d’Orvin, Courtelary et Valangin en vue de la confection de jus à base de fruits régionaux.

L’objectif de ces actions de terrain est double: d’une part, aider les propriétaires à ramasser les pommes qu’ils n’ont pas le temps de ramasser eux-mêmes afin qu’elles ne se perdent pas, grâce à l’aide de classes de la région. D’autre part, soutenir la production de jus des pressoirs en leur fournissant un stock suffisant de fruits de la région. Les pressoirs de Courtelary et d’Orvin les valorisent ensuite en proposant à la vente un jus de pomme garanti 100% région labellisé *Produit des Parcs suisses et Jura bernois Produits du terroir*.



Le Parc Chasseral recherche des vergers sur son territoire pour y cueillir des pommes, photo: Parc naturel régional Chasseral

Annoncer un verger

Tout propriétaire d’un verger situé sur le territoire du Parc – en particulier dans le vallon de Saint-Imier, sur le plateau de Diesse ou dans le Val-de-

Ruz – intéressé par cette action peut s’annoncer auprès du Parc Chasseral. Les pommes seront rachetées dans le cadre de ces chantiers nature par les

pressoirs selon leurs conditions respectives.

Le propriétaire du verger s’engage à respecter les conditions suivantes:

- être disponible pour l’accueil du groupe (à l’arrivée et au départ);
- garantir que le terrain permet l’accueil du groupe (fauché et sans bétail);
- si possible: mettre à disposition une place de pique-nique à l’ombre et de l’eau.

Pour annoncer vos vergers: elodie.gerber@parcchasseral.ch ou au 032 942 39 42.

A noter que les pressoirs rachètent également des pommes déjà récoltées par leur propriétaire à un tarif plus avantageux selon leurs conditions respectives (cf. contacts ci-après).

| [parc naturel régional chasseral](#)

AGENDA

VENDREDI 19 AOÛT

- Ouverture officielle de *Quai 29*, gare de Sonceboz, 18h, verre de l’amitié
- La Décade, vernissage, centre communal, Péry, de 20h à 22h

SAMEDI 20 AOÛT

- Visite guidée de la Fondation Digger, Tavannes, 10h
- Kermesse du ski club Sonceboz au chalet du Schilt, dès 14h

DIMANCHE 21 AOÛT

- Kermesse du ski club Sonceboz au chalet du Schilt, dès 10h

MERCREDI 24 AOÛT

- Cartons du Cœur Jura bernois, 8h30-11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
- Bal(l)ade à Saint-Imier, découvertes et concerts, dès 15h30

VENDREDI 26 AOÛT

- Fête du village, Courtelary
- La Retrouvaille, visite de la centrale hydroélectrique de Hagneck, r.d.v. sur le parking derrière l’église, Orvin, 13h30

SAMEDI 27 AOÛT

- Fête du village, Courtelary
- Torrée géante en faveur de La Grande Maison Corgémont, loge de la Chaux, Les Reussilles, dès 11h
- Bal(l)ade à Rondchâtel, découverte et concerts, dès 9h15
- Première Scène, soirée rap et hip-hop, ancienne école, La Heutte, dès 19h

DIMANCHE 28 AOÛT

- Balade gourmande de la FSG St-Imier, inscr. jusqu’au 17 août: baladegourmande2610@gmail.com

MARDI 30 AOÛT

- Bain de livres, Sonceboz, 16h30-19h30, devant la halle

MERCREDI 31 AOÛT

- Cartons du Cœur Jura bernois, 8h30-11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE

- Soirée scrabble, CIP, Tramelan, 18h45

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

- *Ca saute aux yeux!* Après-midi libre pour les enfants, animations, jeux, goûter, spectacles, etc. CIP, Tramelan, 13h30-18h
- Fête du village, Sonceboz
- Fête de la Roseraie, Saint-Imier, dès 10h

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

- Cartons du Cœur du Jura bernois, 8h30-11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

- Kermesse, résidence Les Roches, Orvin, dès 10h

MARDI 13 SEPTEMBRE

- *Dieu est-il humour?* Conférence de Pierre Bühler, CIP, Tramelan, 19h30

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

- Visite guidée de la Fondation Digger, Tavannes, 15h
- Cartons du Cœur du Jura bernois, 8h30-11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

- Balade Gourmande du Ceass, Sonceboz

EXPOSITIONS

- Exposition de photographies de Jean Chausse *Le pays qui est le mien*, Mémoires d’Ici, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu’au 30 octobre
- La Décade, expo de peintures et sculptures, centre communal, Péry. Du 19 au 28 août. Samedi 15h-17h30; dimanche 10h-12h et 15h-17h30; lundi-vendredi 19h30-21h30, entrée libre.

FONDATION SEREI

50 ans en faveur des personnes en situation de handicap

La Fondation serei fête ses cinquante ans cette année. Notre institution, fondation privée reconnue de pure utilité publique, œuvre en faveur des personnes en situation de handicap depuis sa création. Elle compte deux secteurs: un bureau de conseils juridiques et un centre de location et vente de moyens auxiliaires.

Notre bureau de conseils juridiques est ouvert à toute personne en proie à des diffi-

cultés en matière d’assurances sociales. Nous défendons et représentons nos clients notamment dans les procédures AI, accident, en matière de prestations complémentaires, de prévoyance professionnelle et de perte de gain. Notre centre de vente et location de moyens auxiliaires propose, dans le canton de Neuchâtel, le Jura et le Jura bernois, un conseil et un service personnalisés de qualité et met à disposition de

nombreux articles pour les personnes à mobilité réduite.

Pierre-Yves Maillard et Barrigüe

Pour marquer ce jubilé, nous avons le plaisir d’inviter le public à une conférence sur le thème «Assurances sociales: la démographie ne contraint pas à réduire les prestations sociales».

Elle sera animée par Pierre-Yves Maillard (ancien Conseiller d’Etat vaudois en charge de la santé, Conseiller national PS/

VD et Président de l’Union syndicale suisse). Barrigüe, caricaturiste renommé, l’accompagnera et mettra ses propos en images en direct.

Cette conférence aura lieu à l’Espace Angelo Mangiarotti (locaux du Club 44), rue de la Serre 64 à La Chaux-de-Fonds, le jeudi 25 août à 20h15.

L’entrée est libre et les inscriptions sont ouvertes auprès du serei au 032 886 81 00 ou serei@ne.ch. | [fondation serei](#)

COURSE À PIED

Une 22^e édition de la VCV au goût bien particulier

Samedi 3 septembre se tiendra à Villeret la traditionnelle course pédestre Villeret – Chasseral – Villeret. Organisée sur le modèle des années précédentes, cette 22^e édition aura toutefois une saveur bien particulière.

2022 rime avec 22^e édition
Après l'annulation de l'épreuve 2020 et une édition 2021 quelque peu remaniée compte tenu des mesures sanitaires, cette édition 2022 retrouvera sa formule classique. Elle constituera à n'en pas douter pour bien des coureurs et coureuses l'occasion... enfin (!) de se défouler sur une course, après des mois de semi-confinement et l'annulation systématique de bien des épreuves ici et là.
Comme les éditions précédentes, ce petit Sierre – Zinal emmènera coureurs, populaires et amateurs de Nordic Walking de Villeret à Villeret en passant par le sommet de Chasseral, culminant à 1606 mètres d'altitude, sans oublier les mémoires des Plânes, de La Meuringue et du Milieu de Bienne où les ravitaillements sont prévus.

Un défi pour les uns, une balade en montagne pour les autres

Finalement chacun y trouvera son compte sur une distance totale de quelque 26 km avec à la clé, 1000 mètres de dénivelé.
Depuis sa première édition en 2000, la VCV offre aux adeptes de la course à pied et autres amoureux de la nature et de la montagne, l'opportunité de se retrouver, seuls face à eux-mêmes, au pied de la Combe-Grède, dans le but d'améliorer leur performance personnelle... ou pour tenter de battre les records du parcours détenus depuis l'année dernière par Rémi Bonnet, de Crésuz, avec un temps de 1 h 40'50" chez les hommes et depuis 2009 déjà par Laurence Yerly, de Cernier en 1 h 59'32" chez les dames.
Faire mieux que l'année précédente, réaliser un objectif, se lancer à l'assaut d'un défi ou simplement passer une journée inoubliable dans un site



C'est ici que les participants traversent le ruisseau pour arpenter le sentier de l'Islach

hors du commun, voici autant de raisons qui motivent les quelque 350 participants et participantes attendus à Villeret le 3 septembre prochain.

Nouveau parcours pour les enfants
Afin de ne pas laisser les enfants sur leur faim, une course leur est spécialement réservée sur un parcours d'environ 2 km avec un départ et une arrivée aux mêmes endroits que leurs aînés. Le Comité d'organisation a inauguré l'année dernière un nouveau parcours moins difficile pour les écoliers et écolières.

Ainsi, après avoir suivi la rue de la Combe-Grède, ces coureurs et coureuses en herbe longeront le sentier de la Combe-Grède sur une centaine de mètres avant de bifurquer à droite en direction du pâturage (pas de souci, les vaches ne seront pas au rendez-vous). Ils entameront ensuite la descente vers l'arrivée sur le chemin goudronné de la rue des Pontins.

Parcours inchangé pour les adultes
Partant du principe qu'on ne change pas une équipe qui gagne, la formule des années

précédentes sera reconduite cette année. Les participants aborderont une fois de plus la montée dans la gorge de la Combe-Grède puis bifurqueront à droite sur le sentier de l'Isach (photo).
Après un premier arrêt au ravitaillement à la Métairie de Plânes, la course se poursuivra en direction de l'Est en passant par le Plan aux Auges, la montée du sentier des mulets, le plateau des Limes du haut et l'arrivée à la Métairie de la Meuringue (2^e ravitaillement). Le 3^e ravitaillement se situe à la Métairie du Milieu de Bienne (extrémité est du parcours). Les participants

traverseront ensuite les pâturages avant de retrouver et de longer la crête du Chasseral jusqu'au 4^e ravitaillement, situé entre l'antenne et le restaurant. Une première petite descente, puis une remontée vers le col des chasseurs (dernière difficulté de la journée) qui les conduira à la Métairie des Plânes, où ils trouveront de quoi se ravitailler une dernière fois avant la descente en direction de l'arrivée par la côte aux Renards.

Toutes les infos sur le site internet
Complètement revu l'année dernière, plus moderne et plus

convivial, le site internet vous apportera toutes les informations utiles, jusqu'à vous présenter des galeries photos et des vidéos des parcours. Les intéressé(e)s pourront même télécharger les liens GPS.
Les inscriptions vont bon train, n'attendez pas !
Comme chaque année, bien des adeptes de course à pied de la région, mais surtout des cantons voisins, de Suisse romande et de Suisse alémanique se sont d'ores et déjà inscrits sur le site internet à l'adresse www.coursevcv.ch/inscriptions/.
Ce n'est pas nouveau, la majeure partie des participants du vallon s'annoncent au dernier moment... en attendant notamment de connaître les prévisions de la météo.
Rappelons qu'il est possible de s'inscrire sur le site internet de la course jusqu'au lundi 29 août à minuit ainsi que vendredi 2 septembre de 17 à 19 heures au complexe communal de Villeret (rue des Pontins 15), de même que le jour de la course au même endroit, dès 7 heures et jusqu'à ½ heure avant le début des diverses épreuves. A relever que l'inscription sur place est majorée de 10 francs (à l'exception de celle des enfants).
Il est bon de rappeler aussi que cette épreuve n'est pas réservée qu'aux coureurs avides de réaliser un meilleur chrono. La VCV est également ouverte aux populaires amoureux de la nature ainsi qu'aux adeptes du nordic-walking.
Il ne reste qu'à espérer que la météo soit du côté des organisateurs, mais on le sait, la plupart des éditions de la VCV furent bénies des dieux.
Dans tous les cas, un comité motivé est au travail depuis le début de l'année afin d'assurer une parfaite organisation de la manifestation.

| comm

le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

DIFFICILE RENTRÉE DES CLASSES

NAAAAAAN!!!
J'VEUX PAS
Y' ALLEEEER!!!

UNION SPORTIVE VILLERET

Reprise du championnat

L'US Villeret débute son championnat ce dimanche à 10h30 contre le FC Unine. Après avoir dû jouer pendant presque une année entière loin de ses terres, l'équipe dirigée par Rémi Sonnerat revient sur son terrain de Villeret pour tenter d'entamer le championnat de la meilleure des manières. A noter que

la buvette a aussi été entièrement renouvelée, nous nous réjouissons donc de vous retrouver nombreux au bord du terrain!
Dimanche 21 août
10h30: Villeret – Unine
Jeu 25 août
20h15: Lignières 2 – Villeret

PRO SENECTUTE 032 886 83 80

Randonnées

Untergrenchenberg – La Werdtberg: rendez-vous mercredi 24 août à 8h09 à la gare de Tavannes. Temps de marche et dénivelé: 5h, +/- 350 m. Pique-nique tiré du sac. Responsable: Nicole Bangert, 079 640 11 06. Inscription obligatoire 1 semaine avant la sortie.

Sous le Rochet: rendez-vous jeudi 25 août à 13h à la gare de Moutier. Temps de marche et dénivelé: 3h, +/- 300 m. Responsable: Frédy Mercerat, 077 431 13 10. Inscription obligatoire 1 semaine avant la sortie. Le château d'Erguël et ses mystères: rendez-vous jeudi

1^{er} septembre à 14h à la gare de Sonvilier. Temps de marche et dénivelé: 1h30 - +/- 180 m. Responsable: Didier Affentranger, 079 652 25 94. Inscription obligatoire une semaine avant la sortie.

Sorties VTT dans le Jura bernois

Mardi 23 août, moniteurs: François Dokmak 078 876 84 86 et Marco Griselli 076 311 08 23. Pour tout renseignement, contactez le 032 886 83 80.

| pro senectute

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 19 au 25 août : Phar-macie Plus du Vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11 h-12h, 19h15-19h45. **TRAMELAN** Du 19 au 25 août: Pharmacie Plus Schneeber-ger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11 h-12h et 18h30-18h45. *Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24 : 0900 900 024, www.cabineturgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRA-MELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500. **PAR8** 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIER** rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sas-doval.ch. **SERVICE DU BAS-VAL-LON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sas-dbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16h-18 h, vendredi: 17h-21 h.

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT GARE Mardi 6 sep-tembre: 15 h15-17 h. **FRINVILLIER** Mardi 23 août: 16 h30-17 h15. **LA FERRIÈRE COMMUNE** Samedi 10 septembre: 9 h45-11 h45. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 23 août: 17 h45-19 h30. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 26 août: 17 h30-19 h15. **ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE** 26 août: 16 h-17 h. **SONCE-BOZ-SOMBEVAL COMMUNE** Mardi 30 août: 16 h30-19 h30. **VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 26 août: 14 h30-15 h30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17h-18h30. **CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE** Mercredi: 13h30-14h, 19 h30-20 h. **COURTELARY COL-LÈGE** Lundi: 15 h-17 h30, mardi: 17 h-19 h, jeudi: 15 h-16 h30, ven-dredi: 9 h30-10 h30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6** Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Biblio-thèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14 h-18 h, jeudi: 9 h-18 h, vendredi: 9 h à 19 h. 032 941 51 41, bibliothe-que@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. **SONVILIER COLLÈGE** Lundi: 17 h30-19 h30, mercredi: 16 h-18 h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi: 15 h15-17 h15, jeudi: 17 h-19 h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h. Jeudi: 18 h15-19 h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13 h-18 h, jeudi: 13 h30-18 h, vendredi: 13 h-22 h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9 h-17 h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER** rue

du Midi 6 Lundi et jeudi: 14 h-18 h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Par-cours Découverte: ma-di: 10 h-18 h (dernière entrée à 17 h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9 h30-18 h. La place de jeux: ma-di: 9 h30-18 h. 032 945 13 13, wel-come@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Ma: 16 h-18 h, accueil en cas de besoin/ projets. Me: 14 h-18 h, activités diverses (voir site internet). Je et ve: 15 h15-18 h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espace-jeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch,  espacejeunesseerguel,  espacejeunesse.derguel.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe 55 ans et plus, dames et messieurs. Gym Tonic: me 14 h-15 h, gym Fit: me 8 h15-9 h10, gym Seniors: me 9 h15-10 h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **CORMORET SALLE DE GYM** Gym parents-enfants, me: de 10 h à 11 h, renseignements: Catherine Hugulet Walther, 079 713 01 84. **COURTELARY SALLE DE GYM** Gym dames, lu: de 19 h30 à 20 h30. Volley dames, entraînement, me: de 20 h à 22 h, renseignements: feminas-portsfsc@gmail.com. **ORVIN HALLE** Lu: 16 h30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lu: 14 h15 à la halle de Péry, di: 11 h-12 h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COM-MUNAL** Lundi: 19 h45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYM** Ma: 19 h30-20 h30, 60 fr./an, étu-diantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15 h-18 h, renseignements: info@ludotheque-saintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1^{er} samedi du mois: 9 h-12 h, lun-di-vendredi: 13 h-18 h, mercredi: 13 h-20 h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAP-TISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIER** Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER RUE SAINT-MAR-TIN 8** 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SAR-RASINS ORVIN** au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch.

PISCINES

SAINT-IMIER Beau Site 1 032 942 44 31, www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation. **PISCINE DU CHÂTEAU TRAMELAN chemin du Château 30** Lundi à dimanche: 9 h-20 h, septembre: 9 h-19 h, caisse: 032 487 59 50, buvette: 032 487 59 26. **PISCINE D'ERGUËL SAINT-IMIER** sur le Pont Juin-août: 9 h-20 h. 032 941 28 42.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE 20 et 21 août assurés par Quentin Etique et Loane Bechtel. Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7 h30-12h, 13 h30-17 h, vendredi 7 h30-12 h

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE En raison de travaux, l'agence sera fer-mée et non joignable du 24 au 26 août. Lundi: 8 h30-12 h, 14 h-18 h. Mercredi: 8 h30-12 h. 032 485 01 53, c.faehn-drich@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi: 8 h30-11 h30, 17 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h30-11 h30, 16 h-17 h. Vendredi: 8 h30-11 h30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi: 15 h-18 h, mercredi: 14 h30-16 h30, jeudi: 9 h30-12 h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cor-moret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉ-BERT** Lundi et mardi: 10 h-12 h. Jeudi: 10 h-12 h, 16 h-18 h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lun-di-jeudi: 7 h30-11 h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courte-lary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi-vendredi: 10 h-12 h, mardi et jeudi: 16 h-17 h30. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: com-mune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16 h-18 h. Métaire des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tra-melan.ch. **ORVIN** Lundi: 16 h-18 h (permanence maire: 17 h30-18 h30), mercredi: 10 h30-12 h, jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 10 h30-12 h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, admi-nistration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Fermé du 24 au

26 août. Lundi: 8 h30-12 h, 14 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, com-mune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8 h-12 h, 13 h30-18 h30. Mardi-vendredi: 8 h-12 h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi: 11 h-13 h, 16 h-18 h. Route Princi-pale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9 h-11 h30, 14 h-17 h. Mardi: 14 h-17 h. Jeudi: 14 h-18 h. Vendredi: 9 h-16 h Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15 h-17 h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h. Mardi, mercredi et jeudi: 8 h-12 h, 16 h-17 h30. Vendredi: 8 h-12 h. Rue des Prés 5, 2605 Sonce-boz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8 h-12 h, jeudi: 8 h-12 h, 13 h30-17 h30. Per-manence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h, 13 h30-15 h30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvi-lier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche « Les Razmokets »: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mt-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9 h-11 h45, 14 h-16 h45. Mercredi: 14 h-16 h45. Jeudi: 9 h-11 h45, 14 h-18 h. Vendredi: 9 h-11 h45, 14 h-16 h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VIL-LERET** Lundi-jeudi: 9 h-12 h. Rue Prin-cipale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Pároisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

3	6		1			5
	4		3	2		7
		7	5		1	4
1					4	5
	8			5		9
	5	3				6
6		5			3	9
	3			4	7	6
2			6		7	3

©raetsel.ch 1633108

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS FLÉCHÉS Les définitions sont placées directement dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

Embarcadère anglais	Prophète biblique	Heure italienne Tête de récif	Un participe passé	Il a écrit un Journal intime	Détonation
↓	↓	↓	↓	↓	↓
Fille de Necker			Grand lac alpin	Chien japonais	5
↓			3	La chose en latin	
Voie chinoise			Traquait le duvet		
↓					
			Chef de famille		Immu-noglobuline E
↓			Prêt-à-monter		↓
				Nommes	
↓				Attrapés	6
Ex-bobeur suisse (Jean)		Terres en mer			Roi de théâtre
↓		Boîtes			Héros de la guerre de Troie
Coule à Perpignan	Sert à serrer			Général sudiste	4
↓	Madame Bovary			Pièce d'or	↓
			Orateur grec		Canton de Vaud
↓			Sud-Sud-Est	1	↓
Ce qu'il faut faire (fam.)				Local souterrain	
↓					
			Langue iranienne		
↓			2		
Copains			1	2	3
↓					
Dieu nordique					5
					6

1	5	2	7	4	9	3	8	6
7	3	8	5	2	6	4	1	9
6	4	9	1	3	8	5	2	7
3	9	1	4	5	7	8	6	2
5	8	4	9	6	2	7	3	1
2	7	6	3	8	1	9	5	4
8	1	7	6	9	5	2	4	3
4	6	5	2	7	3	1	9	8
9	2	3	8	1	4	6	7	5

X	M	P	C	R	E	C	U	L	E	R	S	T	O
D	H	A	X	G	Z	O	Z	M	X	E	N	H	
R	S	L	S	H	O	A	G	F	B	L	C		
O	I	E	X	V	W	S	Z	E	G	D			
C	N	R	N	W	G	O	N	L	V	T			
C	R	O	R	I	E	A	D	B	Z	F	C	G	
A	W	S	M	K	B	A	K	X	E	Y	D	D	C
B	Y	R	O	X	A	T	H	U	Q	U	M		
B	I	O	P	U	O	E	O	N					
R	L	I	M	L	M	B	C	A	T	E	L	L	E
X	G	L	I	O	B	O	C	A	O	I	6		
E	H	A	L	T	R	E	U	N	S	G	U	X	
J	Y	C	C	E	I	F	Z	V	C	B	N	R	
D	L	S	W	N	L	P	I	B	F	R	O	E	

Solutions de la semaine dernière

Rubrique offerte par



RÉALISATION DE VOTRE PROJET

CONSTRUCTION RÉNOVATION

TRANSFORMATION

079 637 28 87 info@artigroupsarl.ch

2608 Courtelary www.artigroupsarl.ch

FOOTBALL CLUB ERGUËL ⚽

Même amical, un derby reste un derby



La nouvelle recrue imérienne Matthias Moltenis (en noir) s’est évertuée à mettre de l’ordre dans sa défense sous les yeux de Téo Assunção (N° 12) et Naftaly Fernando

Le match de préparation entre Tavannes/Tramelan et Erguël a tout de même attiré bien plus de 200 spectateurs autour du stade de Tramelan. Il faisait chaud sur la pelouse, ceci a fortement pesé sur le rythme d’une rencontre que d’aucuns auraient voulu plus spectaculaire. C’est donc d’une qualité moyenne que fut le spectacle, avec à la clé, un résultat nul qui en définitive est révélateur de cette empoignade assez musclée. Un derby restant un derby, aucune des deux formations n’avait

l’envie de courber l’échine. Ce sont les locaux qui ont ouvert la marque sur un pénalty (37^e) généreusement accordé. Téo Assunção n’a laissé aucune chance au portier erguélien Armond Fetahu, nouvellement arrivé des M21 de Neuchâtel Xamax. Les jaunes et noirs ont riposté peu après la pause (51^e) par Habib Diakite. Ce dernier restera finalement pensionnaire de Fin-des-Fourches, lui qui a fait des essais dans d’autres clubs de la région élargie, mais sans succès. Ce n’est pas Alain Villard qui fera

la grimace sur cette bonne nouvelle. Le Ghanéen est un élément de valeur, arrivé au printemps dernier, il n’a pas encore fait étalage de toutes ses qualités. Ce galop d’entraînement n’a pas rassuré Alain Villard, pas plus que Steve Langel. Ils ont tout juste pu mesurer la marge de perfection qui caractérise les rivaux du jour. Le sérieux du championnat reprend ses droits ce week-end pour les trois équipes du FC Erguël.

| gde

Tavannes-Tramelan – Erguël I ____ 1-1

Vendredi 19 août
5^e I. 20 h: Erguël III – Les Ponts

Samedi 20 août
3^e I. 17 h 30:
Erguël II – Cressier Sport 2019

Dimanche 21 août
2^e I. 14 h: Erguël I – Matran I

Allez consulter le site du FC Erguël sous fcerguel.ch

SOCIÉTÉ DE TIR EN CAMPAGNE PLAGNE ⓘ

Le tir du 150^e débute demain

Les samedis après-midi 20 et 27 août seront consacrés à notre tir du 150^e anniversaire. Les tirs se dérouleront dès 14 h et se termineront à 19 h le 20 août et à 17 h le 27 août. La soirée du 27 août au bâtiment communal sera réservée pour la distribution des prix, une petite partie officielle puis un souper avec les amis tireurs venus célébrer ce bel anniversaire avec les tireurs de Plagne.

Sortie au tir cantonal uranais

Le stand de la société de Spiringen dans les montagnes uranaises attendait les 15 tireurs de la société le vendredi 8 juillet. Après un repas typique du coin, les tireurs ont aligné 41 résultats de médaille. Un repas du soir et une bonne nuit à Schwyz ont ponctué cette journée. Le samedi fut dédié à la marche avec tout d’abord une montée en funiculaire-ascenseur à Stoons puis, pour certains, une marche au Klingenstock et au Fronalpstock avec une vue à couper le souffle sur le lac des 4 Cantons. Une croûte au fromage au restaurant Alpwirtschaft Lauvi a récompensé les valeureux marcheurs.

Les résultats de tir avec médaille

Cible section (10 coups sur cible A10 dont 4 en série): Marylou Grosjean 96 pts (bravo!) ; Patrick et Quentin Gobet 91 pts; Valentin Villos 90 pts; Jean-Pascal Müller et Franco Villos 89 pts; Christophe Sartori et Ervin Voiblet 87 pts; Isabelle Gobet et Raymond Heyer 84 pts.

La section termine avec 91,390 pts de moyenne au 179^e rang sur 432 sections classées. **Cible payante (6 coups sur cible A10):** Christophe Sartori 57 pts; Isabelle Gobet 56 pts; Marylou Grosjean et Patrick Gobet 54 pts; Raymond Heyer 52 pts; Bernard Mérillat 51 pts et Ervin Voiblet 49 pts. **Cible militaire (6 coups sur cible A10 dont 3 en série):** Marek Heyer 57 pts; Marylou Grosjean et Christophe Sartori 55 pts; Patrick et Quentin Gobet 54 pts; Isabelle Gobet et Jens Mittelbach 53 pts; Jean-Pascal Müller et Franco Villos 52 pts et Bernard Mérillat 48 pts. Le groupe Primevère termine 42^e avec 265 pts et le groupe Jonquille 45^e avec 264 pts. **Cible série (6 coups sur cible A10 en série):** Isabelle Gobet et Christophe Sartori 56 pts; Raymond Heyer 55 pts; Patrick Gobet 54 pts; Jens Mittelbach 53 pts. **Cible Gotthard (6 coups sur cible A10 en 2 séries de 3 coups):** Jens Mittelbach 55 pts et Emilien Antoine 49 pts (bravo pour ta première médaille cantonale!) **Cible Kunst (5 coups sur cible A100):** Franco Villos 459 pts. **Cible vétéran (5 coups sur cible A100):** Ervin Voiblet 393 pts. **Cible junior (8 coups sur cible A10; dont 3 en série):** Marek Heyer 66 pts. **Cible maîtrise couchée (60 coups sur cible A10):** Franco Villos 540 pts; Valentin Villos 535 pts; Isabelle Gobet 532 pts et Quentin Gobet 524 pts (les 4 obtiennent la grande maîtrise uranaise).

| le comité

FOOTBALL CLUB COURTELARY ⚽

Tous les résultats et matchs à venir pour le mois d’août

Désignation	Jour	Date	Heure	Equipe A	Equipe B	Lieu de match	Résultats
Coupe jurassienne (juniors C) / Groupe 5	Samedi	13 août	14 h	FC Tavannes/Tramelan	Team Vallon (FC Courtelary)	Bâloise Stadium, Tavannes – Terrain principal	11-3
Coupe jurassienne (juniors A)	Samedi	13 août	16 h	SR Delémont	Team Vallon (FC Courtelary)	Les Prés-Roses, Delémont – Place C	2-0
Coupe jurassienne (féminin) / Groupe 2	Dimanche	14 août	15 h	FC Courtelary	SR Delémont	Terrain de la Praye, Courtelary – Terrain principal	3-2
Coupe jurassienne (juniors C) / Groupe 5	Mardi	16 août	19 h	Team Vallon (FC Courtelary)	Team Orval (FC Reconvilier)	Terrain de la Praye, Courtelary – Terrain principal	
Juniors C 2 ^e degré / tour automne / Groupe 7	Samedi	20 août	14 h	Team Vallon (FC Courtelary)	GJV (FC Val Terbi)	Terrain de la Praye, Courtelary – Terrain principal	
5 ^e ligue / Groupe 9	Samedi	20 août	15 h	CS Belprahon	FC Courtelary / La Suze 07	Place des Sports Belprahon, Belprahon – Terrain principal	
Coupe jurassienne (féminin) / Groupe 2	Dimanche	21 août	16 h	FC Moutier	FC Courtelary	Stade de Chalière, Moutier – Terrain B	
Juniors A 1 ^{er} degré / tour automne / Groupe 2	Dimanche	21 août	16 h 30	Team Vallon (FC Courtelary)	Team Untere Emme (Koppigen)	Terrain de Fin-des-Fourches, Saint-Imier – A	
Coupe jurassienne (juniors A)	Jeudi	25 août	20 h	Team Vallon (FC Courtelary)	FC Moutier	Terrain de Fin-des-Fourches, Saint-Imier – A	
Juniors A 1 ^{er} degré / tour automne / Groupe 2	Samedi	27 août		FC United Hermrigen-Jens	Team Vallon (FC Courtelary)	Budlei, Hermrigen – Hauptplatz	
Juniors C 2 ^e degré / tour automne / Groupe 7	Samedi	27 août	15 h	Team Ajoie Centre (FC Porrentruy)	Team Vallon (FC Courtelary)	Stade du Tirage, Porrentruy – Terrain principal	
Féminine 4 ^e ligue / Groupe 4	Dimanche	28 août	16 h 30	FC Courtelary	FC Moutier	Terrain de la Praye, Courtelary – Terrain principal	
Coupe jurassienne (juniors A)	Mercredi	31 août	20 h	Team Vallon (FC Courtelary)	FC Diaspora 2014	Terrain de Fin-des-Fourches, Saint-Imier – A	

Le FC Courtelary a le plaisir de vous accueillir à son stand de restauration et boissons durant la fête du village de Courtelary qui se déroulera les 26 et 27 août prochain. Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour passer un moment convivial. De plus, l’équipe féminine recrute toujours de nouvelles joueuses. Si ce sport vous passionne ou si vous souhaitez uniquement essayer durant un entraînement ou deux, vous êtes les bienvenues les lundis et mercredis à 19 h. N’hésitez pas à consulter nos réseaux sociaux pour plus de renseignements. | cm

Réclame

«

Faire bonne impression,

»

c’est notre métier

»

communication

corporate identity

création

mise en page

impression

cartonnage

reliure

imprimerie

bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtels-imprimerie.ch

rega

Partout à

votre secours,

jour et nuit!

Devenez donateur: www.rega.ch

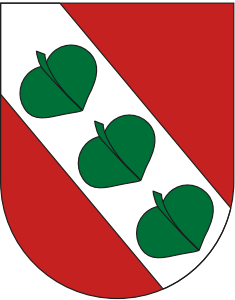
Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d’Avis du District de Courtelary*



Corgémont



Avis de construction

Maître d’ouvrage: Fabrice Klopfenstein, chemin des Longines 9, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: déplacement d’une porte d’entrée, suppression des barreaux de protection des fenêtres, remplacement des cases postales par une nouvelle paroi et par la porte d’entrée principale, fermeture par une paroi vitrée au nord-est pour la création d’un sas d’entrée, changement d’affectation en un lieu de rencontre du lundi au dimanche, sur parcelle N° 66 au lieu-dit « Grand’rue 17 », 2606 Corgémont, zone Centre (CE).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: rénovations selon plans déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu’au 19 septembre 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d’éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu’à cette date inclusivement.

Corgémont, le 19 août 2022

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maîtres d’ouvrage: Carole et Gérard Bassard, chemin du Nord 7, 2606 Corgémont.
Propriétaires fonciers: idem.
Auteur du projet: Pascal Schaer SA, rue Est 2, 2732 Revonvilier.
Projet: remplacement du chauffage à pellets par l’installation d’une pompe à chaleur air-eau et d’une installation solaire photovoltaïque sur parcelle N° 844 au lieu-dit « Chemin du Nord 2 », 2606 Corgémont, zone d’habitation 2 (H2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: installation technique.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu’au 19 septembre 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d’éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu’à cette date inclusivement.

Corgémont, le 19 août 2022

Le Secrétariat municipal

Réclame

SIMPLEMENT!
MIEUX
LIRE. ÉCRIRE.
CALCULER. ORDINATEUR.

**Cours de lecture,
d’écriture, de calcul
pour adultes parlant français**

0800 47 47 47
www.lire-et-ecrire.ch

Avis de construction

Maître d’ouvrage: Association Crosspaint, Joas Sigg, Péchevaux 7, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: construction d’un avant-toit au sud du bâtiment et d’une palissade à l’ouest, sur parcelle N° 652 au lieu-dit « Péchevaux 7 », 2606 Corgémont, zone mixte 1 (M1).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu’au 19 septembre 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d’éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu’à cette date inclusivement.

Corgémont, le 19 août 2022

Le Secrétariat municipal

Cormoret



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

eBau: 2022-2167

Requérante: Commune municipale de Cormoret, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret.
Auteur du projet: Johny Augsburger, Mont-Crosin 66, 2610 Mont-Crosin.
Emplacement: parcelle N° 690, au lieu-dit: « Mont-Crosin 66 », Mont-Crosin, commune de Cormoret.
Projet: construction d’un local fermé non chauffé pour la création d’un écopoint communal.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 11 septembre 2022 inclusivement auprès de l’administration communale de Cormoret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 août 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Cortébert



Dépense unique arrêtée par le Conseil municipal soumise à référendum du corps électoral

Le Conseil municipal a arrêté une dépense de 17 500 fr. pour la réfection de l’éclairage public de la rue « Champ du Pau » lors de sa séance du 9 août dernier.

Conformément à l’article 30 du règlement d’organisation, la dépense unique susmentionnée est soumise à référendum, son montant étant supérieur à 10 000 fr.

Conditions: signatures d’au moins 5% du corps électoral.

Les documents relatifs à cette dépense sont à disposition 30 jours dès la présente publication au secrétariat municipal durant les heures d’ouverture du guichet.

Durant ce délai, un référendum contre cet arrêté peut être formé par écrit auprès du Conseil municipal, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, aux conditions susmentionnées.

Cortébert, le 19 août 2022

Le Conseil municipal

Mont-Tramelan



Approbation du procès-verbal de l’assemblée municipale ordinaire du 24 juin 2022

Conformément à la teneur de l’article 61, alinéa 1 du règlement d’organisation de la commune de Mont-Tramelan, le procès-verbal de l’assemblée municipale ordinaire du 24 juin 2022 a été déposé publiquement du 8 juillet 2022 au 8 août 2022, selon publication dans la *Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary*.

Il n’a fait l’objet d’aucune remarque.

En application de l’article 61, alinéa 3 du règlement d’organisation, le procès-verbal est ainsi accepté par le Conseil municipal en sa séance du 15 août 2022.

Mont-Tramelan, le 19 août 2022

Le Conseil municipal

Péry-La Heutte



Mise à l’enquête de l’œuvre cadastrale, Péry-La Heutte Lot 6

Les secteurs forestiers et les pâturages boisés de la Commune de Péry-La Heutte ont fait l’objet d’une nouvelle mensuration (lot 6).

L’abornement dans les secteurs concernés, le plan du registre foncier, le plan de nomenclature avec le répertoire des noms correspondant et les autres extraits du catalogue des données établis en vue de la tenue du registre foncier sont mis à l’enquête du lundi 22 août 2022 au mercredi 21 septembre 2022 à l’administration communale de Péry-La Heutte (loi cantonale sur la géoinformation LCGéo, article 38), durant les heures d’ouvertures du guichet.

En cas de difficulté à accéder aux documents durant les heures d’ouverture habituelles, un rendez-vous peut être fixé sur appel téléphonique au 032 485 01 50 ou à l’adresse: commune@pery-laheutte.ch.

Les mutations 2021.1 et 2021.6 sont en suspens au moment de la mise à l’enquête.

Toute personne touchée dans ses intérêts dignes de protection peut participer à la procédure en attirant l’attention de la commune, par écrit, sur les erreurs et les lacunes de la mensuration pendant la mise à l’enquête (LCGéo, article 39). Le 5 septembre 2022, de 16 h à 18 h, Monsieur Bernard Studer, ingénieur géomètre, sera présent à l’administration communale de Péry-La Heutte (salle du conseil municipal) pour donner des renseignements.

Une fois les oppositions liquidées, l’œuvre cadastrale sera approuvée par l’Office de l’information géographique du canton de Berne, ce qui confèrera au plan du registre foncier le caractère de document officiel au sens de l’article 9 du Code civil (ordonnance sur la mensuration officielle (OMO), article 29).

Péry-La Heutte, le 11 août 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Fabio Scovino, rue du Monnet 34b, 2603 Péry.
Propriétaires fonciers: Caroline et Fabio Scovino, rue du Monnet 34b, 2603 Péry.
Auteur du projet: Wei Consulting Sàrl, Martin Weber, route Principale 23, 2534 Orvin.
Projet de construction: agrandissement couvert voiture. Rue du Monnet 34b, 2603 Péry, parcelle N° 1015, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: agrandissement couvert à voiture par une structure en bois afin de créer un espace de rangement couvert non chauffé.
Protection des eaux / eaux usées: néant.

Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu’au 11 septembre 2022 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu’à cette date inclusivement.

Péry, le 12 août 2022

Le Conseil municipal

Renan



Avis de construction

eBau: 2022-9051

Requérants: Montagnat-Rentier Alexis et Noémie, rue Plein Soleil 22, 2616 Renan.
Auteur du projet: Todeschini SA, rue Plein Soleil 18, 2616 Renan.
Adresse du projet: parcelle N° 642, rue Plein Soleil 22, 2616 Renan.
Descriptif du projet: agrandissement de la partie inférieure du bâtiment pour création d’un garage à l’ouest des garages existants, avec porte de garage électrique. Extension de la barrière du balcon existante jusqu’au-dessus du nouveau garage. Couverture mixte végétalisée (gazon), petits graviers et plantes en pots. Ouverture d’une porte intérieure pour communication entre nouveau garage et garages existants.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d’affectation et de construction: zone d’habitation.
Dérogation: –
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 12 août 2022 au 12 septembre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 12 août 2022

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

eBau: 2022-8961

Requérant: Jean-Pierre Reymond, Envers des Convers 91, 2616 Renan.
Emplacement: parcelle N° 399, au lieu-dit: « Sur l’Envers des Convers », commune de Renan.
Projet: réfection de pistes forestières existantes et aménagement de nouvelles pistes forestières.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Zone de protection: périmètre de protection du paysage (plan de zones de protection communal).
Dérogations: art. 25 LCFo et 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 18 septembre 2022 inclusivement auprès de l’administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 août 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



Permis de construire 22-52

eBau 2022-10852 dossier eBau 97653

Adresse du projet: BF 1745, pas. du Chemin de fer 6, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: changement d’agent énergétique (mazout -> PAC).
Maître d’ouvrage: Pietro Gabbarini, pas. du Chemin de fer 6, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Rossini-Godel Sàrl, rue de la Cure 2, 2610 Saint-Imier.
Zone d’affectation et de construction: zone mixte M1 C3c.
Dérogation: art. 80 LR (distance à la route).
Périmètre protégé: périmètre de protection et de conservation du site bâti.
Objet protégé: –
Dépôt public: du 12 août 2022 au 12 septembre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d’urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l’enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 août 2022

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 22-59

eBau 2022-11167 dossier eBau 95602

Adresse du projet: BF 1926, rue Champ de la Pierre 1 c, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: changement d’agent énergétique (gaz -> PAC).
Maître d’ouvrage: Vincent Cour, rue Champ de la Pierre 1 c, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Faivre Energie SA, Bastien Michel, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Zone d’affectation et de construction: ZHfmd C2a
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 19 août 2022 au 20 septembre 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d’urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l’enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 19 août 2022

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 22-61

eBau 2022-11392 dossier eBau 100106

Adresse du projet: BF 1924, rue de la Clef 12, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: construction d’un couvert sur la terrasse en toiture existante.
Maître d’ouvrage: Cadrans Flückiger et David Ferry, rue de la Clef 12, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR architecture, Pas. de l’Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Zone d’affectation et de construction: PQ La Clef.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 19 août 2022 au 20 septembre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d’urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l’enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 19 août 2022

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 22-62

eBau 2022-11220 dossier eBau 97624

Adresse du projet: BF 954, Mont-Soleil 52, 2610 Mont-Soleil.
Description du projet: rénovation et isolation (par l’intérieur) du bâtiment, changement des fenêtres, transformations intérieures, installation d’un poêle suédois, installation d’une PAC extérieure, installation de panneaux solaires sur le garage (pan sud).
Maîtres d’ouvrage: Frank et Anne Schneider, Mont-Soleil 57, 2610 Mont-Soleil.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l’Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Zone d’affectation et de construction: HZ.
Dérogations: art. 24 LAT (conformité à l’affectation), art. 34 OAT (conformité à l’affectation).
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 19 août 2022 au 19 septembre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d’urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l’enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 19 août 2022

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 22-64

eBau 2022-11253 dossier eBau 101455

Adresse du projet: BF 766, rue Tivoli 8, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: changement d’agent énergétique (mazout -> PAC extérieure).
Maître d’ouvrage: Francis-Claude Jacot, rue de Tivoli 10, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Tecaro SA, Alexandre Possa, Les Tilles 7 a, 2016 Cortaillod.
Zone d’affectation et de construction: ZHfmd C2a.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 19 août 2022 au 20 septembre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d’urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l’enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 19 août 2022

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 22-69

eBau 2022-11496 dossier eBau 102114

Adresse du projet: BF 20, rue Tivoli 37, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: installation d’une cuisine avec fourneau à bois dans le cabanon de jardin, installation d’une clôture en limite nord et ouest de propriété et construction d’un abri à vélos semi-enterré.
Maître d’ouvrage: Patrick Schmutz, av. de Champel 28, 1206 Genève.
Auteur du projet: idem MO
Zone d’affectation et de construction: ZHfmd C2a
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 19 août 2022 au 20 septembre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d’urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l’enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 19 août 2022

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 21-67

eBau 2022-5529 dossier eBau 89276

Adresse du projet: BF 611, rue Paul-Charmillot 50, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: construction d’un sas d’entrée, d’un garage semi-enterré et d’un couvert avec toit-terrasse et local intégré, installation d’un four à pizza.
Maîtres d’ouvrage: Selene Da Silva, Sergio Amaral, rue Paul-Charmillot 50, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l’Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Zone d’affectation et de construction: ZHhd C3c
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 12 août 2022 au 12 septembre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d’urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l’enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>.

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 août 2022

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 22-50

eBau 2022-10928 dossier eBau 93798

Adresse du projet : BF 272, rue Jonchères 42, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: réfection de la toiture, création d’une fenêtre de toit sur le pan nord et pose de panneaux solaires sur la toiture des garages.
Maître d’ouvrage: José Aubareda, av. de l’Aire 73 e, 1203 Genève.
Auteur du projet: idem maître d’ouvrage.
Zone d’affectation et de construction: zone mixte M1 C4b.
Dérogation: –
Périmètre protégé: périmètre de protection et de conservation du site bâti.
Objet protégé: immeuble digne de conservation.
Dépôt public: du 12 août 2022 au 12 septembre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d’urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l’enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>.

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 août 2022

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Saint-Imier (suite)



Permis de construire 22-63
eBau 2022-11231 dossier eBau 87755

Adresse du projet: BF 24, rue Tivoli 34, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: démolition des garages existants, construction de deux blocs de trois garages préfabriqués et réalisation de deux places pour véhicules électriques.
Maître d’ouvrage: Yann Willen, rue de Beau-Site 15, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: WHG architectes Sàrl, Olivier Gogniat, rue de la Gruère 5, 2350 Saingelégier.
Zone d’affectation et de construction: ZHfmd C2a.
Dérogations: art. 19 RAC (distance à la limite), art. 27 RAC (distance entre les bâtiments), art. 80 LR (distance à la route), art. 51 OC (nb. places de stationnement).
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 19 août 2022 au 20 septembre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d’urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l’enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 19 août 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Sauge



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Permis de construire
eBau: 2021-5065

Modification de la demande de permis de construire publiée les 12 et 19 novembre 2021 «Les oppositions déposées lors de la première publication demeurent valables»

Requérante: HERITAGERENOVATIONS Sàrl, rue des Cygnes 15, 2503 Bienne.
Auteur du projet: Bleyaert & Minger SA, Grand-rue 5, 2900 Porrentruy.
Emplacement: parcelle N° 513, au lieu-dit: «Les Oeuchettes 13», Vauffelin, commune de Sauge.
Projet: construction d’une maison individuelle avec terrasse au sud, mur de soutènement et couvert à voitures (2 places).
Modifications: adaptation des remblais, modification de la matérialisation du couvert à voiture (bois) et demande de dérogation à l’art. 34 al. 2 RAC.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dérogations: art. 34 al. 2 et 35 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 11 septembre 2022 inclusivement auprès de l’administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit, **uniquement contre les modifications**, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 août 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction



N° 2022-9639
N° Commune: 1822
Requérant: David Jotterand, rue Crétat Sonceboz 9, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: David Jotterand, rue Crétat Sonceboz 9, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Emplacement: rue Crétat Sonceboz 9, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 565.
Projet: ajout d’un tuyau de cheminée métallique externe pour un poêle à bois.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dérogation: néant.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 12 septembre 2022 inclusivement auprès de l’administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l’administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 12 août 2022

Le Bureau communal

Avis de construction



N° 2022-11371
N° Commune: 2022
Requérant: Damien Lugon Moulin, rue du Collège 12, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Wibois Sàrl, Erwann Winkler, La Fonderie 4e, 2950 Courgenay.
Emplacement: rue du Collège 15, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 589.
Projet: agrandissement / annexe, transformation, isolation périphérique de la façade et construction d’un couvert à voiture.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dérogation: néant.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 19 septembre 2022 inclusivement auprès de l’administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l’administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 19 août 2022

Le Bureau communal

Sonvilier



L’eau – un bien précieux

L’approvisionnement en eau devient de plus en plus critique. La situation se détériore rapidement pour le débit des sources.

Si pour l’instant aucune interdiction formelle n’est mise en place, par souci de prévention, le Conseil communal invite la population à éviter tout gaspillage. Des mesures doivent être appliquées, notamment en limitant son usage aux activités essentielles. Il est recommandé d’éviter d’arroser son gazon, de laver sa voiture ou de remplir sa piscine. Chaque goutte est précieuse et n’est pas seulement une *goutte d’eau dans l’océan*, un contrôle rapide des chasses d’eau ou des robinets et mitigeurs permet d’éviter des fuites d’eau et une consommation inutile.

Sonvilier, le 19 août 2022

La Municipalité de Sonvilier

Sécurité routière

A la suite du réaménagement de la route cantonale durant les travaux de rénovation du réseau d’eau potable, sur le trottoir en face du collège, une nouvelle barrière de sécurité a été posée.

Des citoyens ont fait part de leur mécontentement de cette situation, la visibilité pour s’engager sur la route cantonale depuis le Chemin de la Poste (carrefour de l’épicerie) étant désormais réduite.

Les Autorités ont également été interpellées à ce sujet lors de l’assemblée communale de juin dernier. Une réclamation a été transmise à la Direction des travaux publics du canton, ainsi qu’une demande pour poser un miroir de sécurité.

Cet office a transmis une réponse négative aux demandes du Conseil communal par courrier du 11 juillet 2022. Aucun aménagement supplémentaire ne sera effectué.

Sonvilier, le 19 août 2022

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



Avis de construction N° 2022/41
eBau N° 2022-9920

Requérants: Cécile Sifringer, Grand-rue 153, 2720 Tramelan / Annelise et Pascal Sifringer, route de Saules 27, 2732 Reconvilier.
Auteur du projet: KD Architecture SA, Danael Kipfer, Grand-rue 79, 2720 Tramelan.
Projet: agrandissement du rez-de-chaussée au sud-ouest du bâtiment existant (nouvelle salle à manger) avec balcon-terrasse au-dessus (1^{er} étage) et nouveau couvert avec accès extérieur par escalier ouest. Nouveau balcon dans la continuité, à l’est au 1^{er} étage. Aménagement d’une place de parc en gravier au nord des garages existants (44a). Parcelle N° 1360, zone H2. Emplacement: rue des Prés 44, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans et formulaires.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l’enquête publique a lieu du 12 août 2022 au 12 septembre 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l’article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu’au dernier jour de la mise à l’enquête publique.

Tramelan, le 12 août 2022

La Commune de Tramelan

Avis de construction N°2022/42
eBau n°2022-9956

Requérante: Elisa Munafo, route de Coinsin 16B, 1167 Lussy-sur-Morges.
Auteur du projet: Arc Architecture, Patrick Cuenin, Grand-rue 62, 2720 Tramelan.
Projet: rénovation d’une maison familiale. Fermeture d’une fenêtre en façade est, nouvelles ouvertures en façades ouest et nord. Nouvelle PAC intérieure dans nouveau local annexe ouest avec terrasse accessible au-dessus, nouveau balcon en façade sud-ouest, réaménagement des alentours. Nouveau poêle et nouveau canal de cheminée en toiture nord-ouest. Parcelle N° 1872, ZPS-d «Les Deutes» (H2). Emplacement: rue Chautenatte 17, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés (idem existant, façades: nouveaux crépis, couleur blanc cassé).
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l’enquête publique a lieu du 19 août 2022 au 19 septembre 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l’article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu’au dernier jour de la mise à l’enquête publique.

Tramelan, le 19 août 2022

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2022/35
eBau N° 2022-8176

Requérante: Ariane Tauran, rue Neuve 58, 2613 Villeret.
Auteur du projet: Arc Architecture sàrl, Grand-rue 62, 2720 Tramelan.
Projet: assainissement thermique du bâtiment + construction d’un couvert à voitures au sud + construction d’une piscine à l’ouest + nouveau chauffage à pellets. Parcelle N° 2650, zone mixte 2. Emplacement: rue de la Printanière 9, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l’enquête publique a lieu du 12 août 2022 au 12 septembre 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l’article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu’au dernier jour de la mise à l’enquête publique.

Tramelan, le 12 août 2022

La Commune de Tramelan

Villeret



Dépôt Public

du projet de modification du Plan d’Aménagement Local (PAL) et procédure de constatation de la nature forestière au sens de l’art. 10, al. 2 de la Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les Forêts (LFo)

Conformément à l’art. 60 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC, RSB 721.o), la Commune municipale de Villeret dépose publiquement le projet de modification du Plan d’Aménagement Local (PAL) avec constatation de la nature forestière conformément à l’art. 4 de la Loi Cantonale du 5 mai 1997 sur les Forêts (LCFo, RSB 921.11) et à l’art. 2 de l’Ordonnance Cantonale du 29 octobre 1997 sur les Forêts (OCFo, RSB 921.11).

Le dossier comprend, entre autres:

- le Plan de Zones d’Affectation (PZA) avec constatation de la limite forestière;
- le Plan de Zones des Dangers Naturels (PZDN - périmètres A et B);
- le Plan de Zones de Protection (PZP);
- le Règlement Communal de Construction (RCC);
- à titre informatif, le Rapport de Conformité (RCo), le Rapport récapitulatif de la procédure d’Information et de Participation de la Population (RIPP) accompagné du Projet de Territoire Villeret 2050 et de plans indicatifs.

Le projet de modification du PAL est déposé publiquement pendant trente (30) jours, du 22 août 2022 au 21 septembre 2022 inclusivement, à l’Administration municipale où il peut être consulté pendant les heures d’ouverture du guichet. Les pièces *opposables* sont également consultables sur le site Internet de la Commune: www.villeret.ch, rubriques «Constructions» (seul le dossier physique déposé auprès de l’Administration municipale fait formellement foi).

Les éventuelles oppositions ou réserves de droit, écrites et congrûment motivées, sont à adresser au Conseil municipal de Villeret, rue Principale 24, 2613 Villeret, jusqu’au 21 septembre 2022.

Pour rappel, les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n’ont de valeur que si elles indiquent le nom de la personne représentant valablement le groupe d’opposants. En cas d’opposition(s), les pourparlers de conciliation se dérouleront le mardi 11 octobre 2022, à l’administration communale de Villeret, sur invitation du Conseil municipal.

Villeret, le 15 août 2022

Le Conseil municipal

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H